

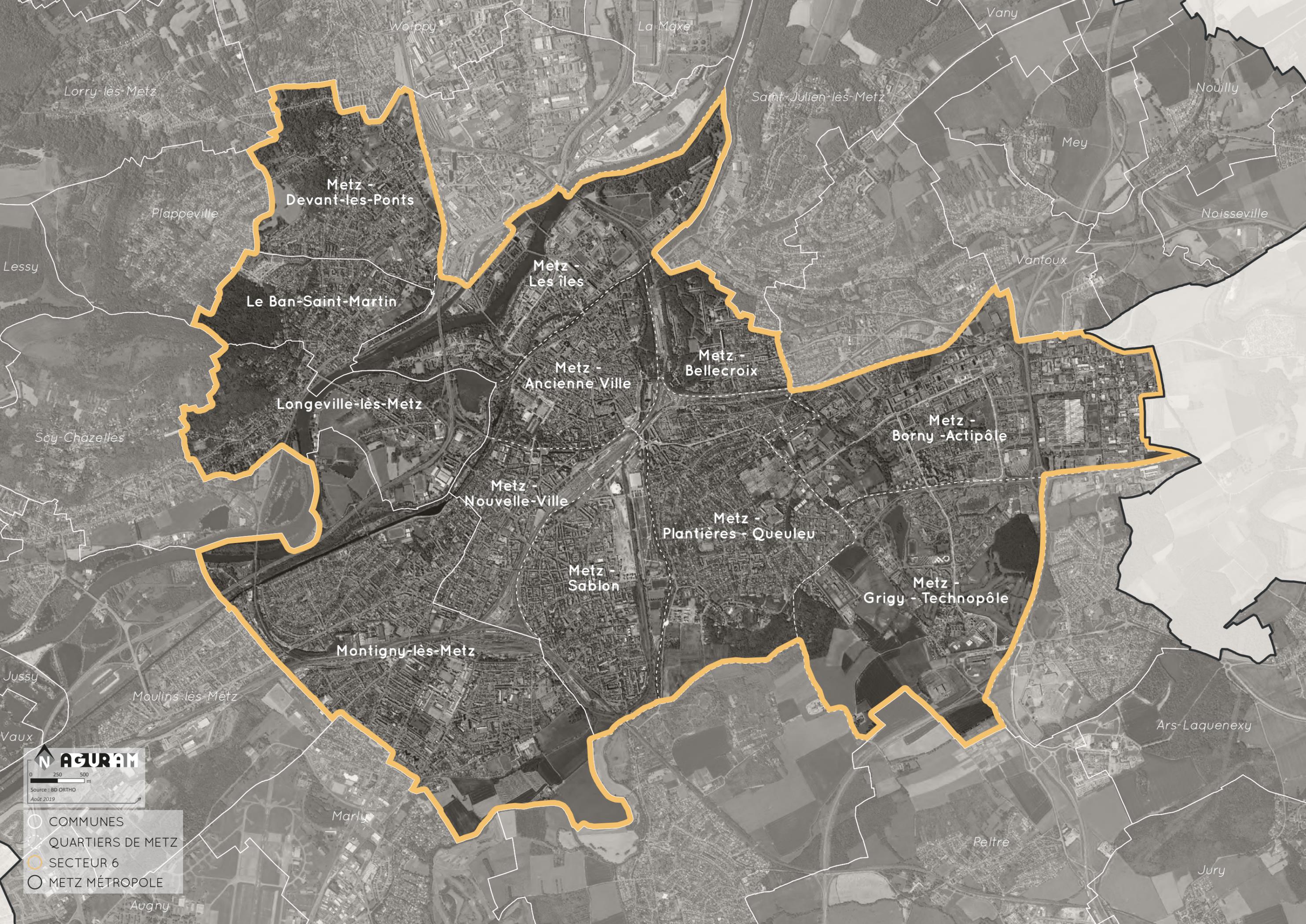
SECTEUR 6

Positionné dans les vallées de la Moselle et de la Seille et sur le plateau lorrain versant Rhin, ce secteur concentre une grande partie des fonctions métropolitaines du territoire (75 % des emplois, services, établissements et grands équipements).

Particulièrement bien desservi, le cœur d'agglomération est à la convergence du réseau radial de voies de communication : avenues de Pont-à-Mousson, André Malraux, de Strasbourg, des Deux-Fontaines, de Thionville. Le secteur est également correctement relié au grand territoire avec l'A31 et la RN431 notamment.

Bien qu'il corresponde à la partie la plus densément urbanisée de la métropole, ce secteur se caractérise également par une végétation et des espaces naturels ou semi-naturels particulièrement abondants à l'image des forts de Bellecroix et de Queuleu ou encore des nombreux jardins publics. Ce patrimoine naturel est complété par de nombreux éléments de patrimoine bâti emblématique pour la métropole : cathédrale Saint-Étienne, Centre Pompidou-Metz, Porte des Allemands, etc.

La ville de Metz est couverte par un Plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2008. Les autres communes du secteur disposent d'un PLU conforme aux dispositions de la loi Alur.



Lorry-lès-Metz

Woippy

La Maxe

Vany

Saint-Julien-lès-Metz

Nouilly

Plappeville

Metz -
Devant-les-Ponts

Mey

Noisseville

Lessy

Metz -
Les îles

Vantoux

Le Ban-Saint-Martin

Metz -
Bellecroix

Metz -
Ancienne Ville

Scy-Chazelles

Longeville-lès-Metz

Metz -
Borny-Actipôle

Metz -
Nouvelle-Ville

Metz -
Plantières-Queuleu

Metz -
Sablon

Metz -
Grigy-Technopôle

Montigny-lès-Metz

Ars-Laquenexy

Jussy

Moulins-lès-Metz

AGURAM

0 250 500 m

Source : BD ORTHO

Août 2019

- COMMUNES
- QUARTIERS DE METZ
- SECTEUR 6
- METZ MÉTROPOLE

Marly

Peltre

Jury

Augny

LE BAN-SAINT-MARTIN



EN BREF



Limitrophe de Metz, le Ban-Saint-Martin s'inscrit dans sa continuité urbaine, en rive gauche de la Moselle. Sa desserte routière est assurée par les RD603 et RD103h, qui sont les supports d'importants trafics routiers. Les débouchés du pont de Verdun et du pont de Fer constituent ses deux points de connexion vers le cœur d'agglomération.



Originellement, la ville s'est développée aux abords de la route de Plappeville et le long de la rue du Général de Gaulle. Caractérisée par la présence de nombreuses bâtisses de type Art Déco ou d'époque allemande, la commune dispose d'un patrimoine bâti ancien de qualité. Le développement urbain de la commune est étroitement lié aux activités maraîchères et à l'implantation de nombreux édifices militaires, principalement aux XVIII^e et XIX^e siècles, qui a permis une urbanisation le long de la Moselle et sur les côtes. Fortement conditionnée par les problématiques environnementales et les risques, la commune est aujourd'hui extrêmement limitée en matière de développement urbain.



Le ban communal est marqué par un relief assez abrupt en direction de l'ouest avec la présence d'une partie du site du Mont-Saint-Quentin. Butte témoin emblématique dans le grand paysage des côtes de Moselle, ce vaste site classé est caractérisé par la présence du monument commémoratif de la tour Bismarck. Le Mont-Saint-Quentin constitue aujourd'hui un poumon vert et un espace de loisirs à proximité immédiate du cœur métropolitain. Le Ban-Saint-Martin se caractérise également par la présence de la Moselle et des aménagements modes doux de l'Échappée Bleue.



Identifiée comme pôle-relais de l'armature urbaine du SCoTAM, au cœur de la métropole, la commune du Ban-Saint-Martin est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2017.

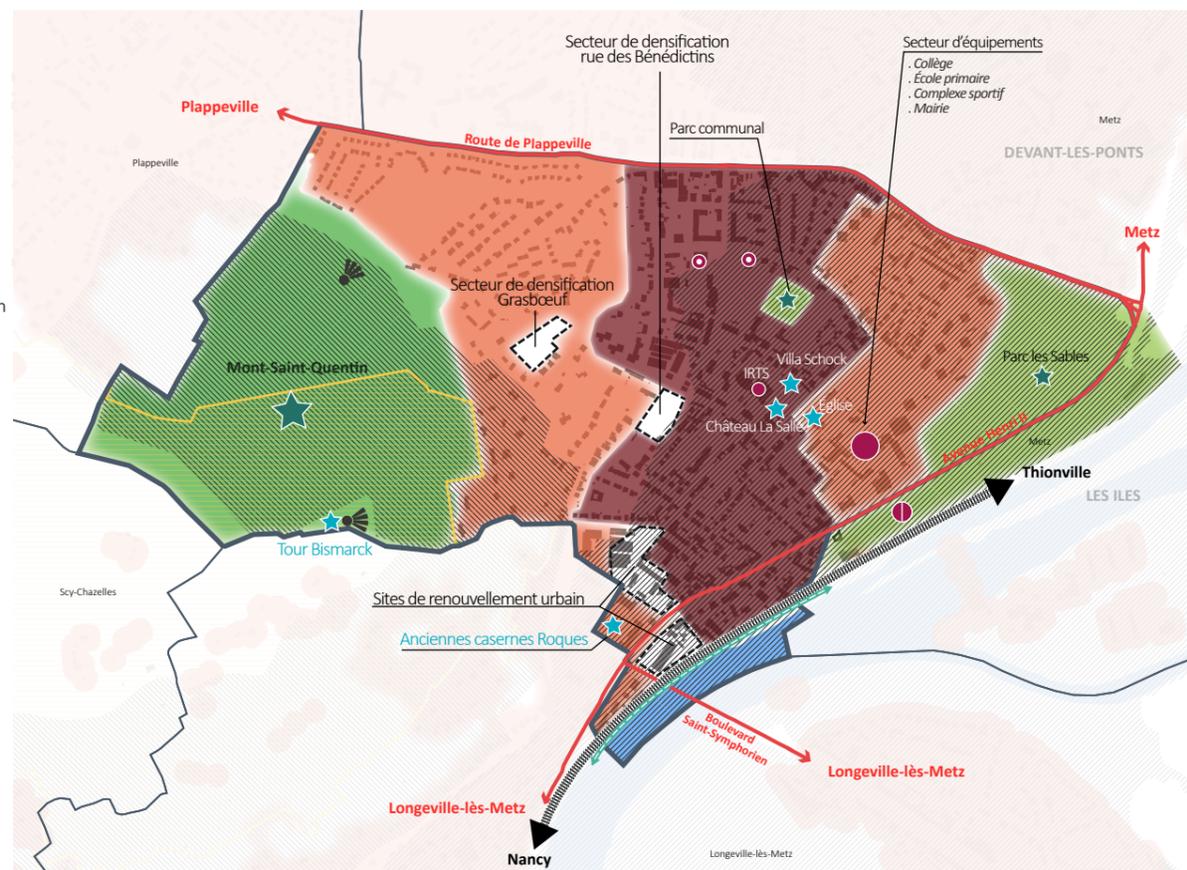


Quatre ambitions majeures sont exposées dans le projet de développement durable communal :

- affirmer l'importance du positionnement géographique de la ville au contact direct du centre métropolitain et de son université ;
- accompagner les mutations des tissus urbains ;
- renforcer le dynamisme et l'attractivité de la ville en proposant des services et équipements de qualité ;
- considérer les milieux naturels et les risques qui y sont associés (Mont-Saint-Quentin, Moselle).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur historique
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- PPR Mouvement de terrain
- PPR Inondation
- Périmètre du Mont-Saint-Quentin
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Patrimoine naturel remarquable et parc
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif
- Point de vue
- Échappée bleue



Requalifier l'entrée ouest de la ville en assurant son renouvellement urbain.

Accompagner les mutations des tissus urbains pour tenir compte de l'attractivité résidentielle.

Valoriser le lieu-dit «Les Sables» qui constitue un véritable espace de respiration en rive gauche de Moselle.

Créer une passerelle pour les piétons et les cyclistes permettant de se rendre sur l'île du saulcy et le terminus de la desserte Mettis.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

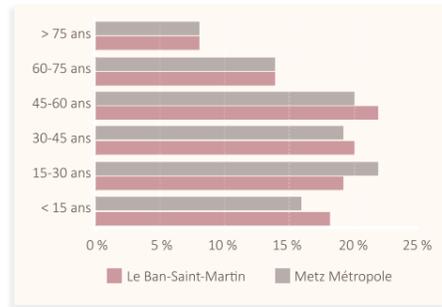
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



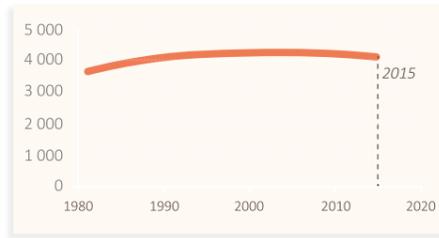
4 164
habitants
(1,9 % de Metz Métropole)

1 896
ménages

2,1
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

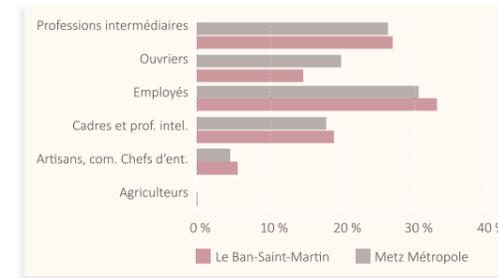


76 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

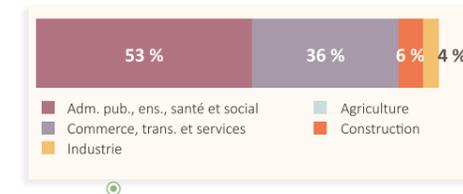
13,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

1 208
emplois sur la commune

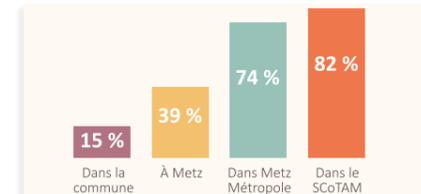
6,8 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



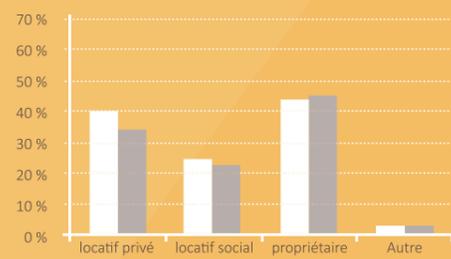
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

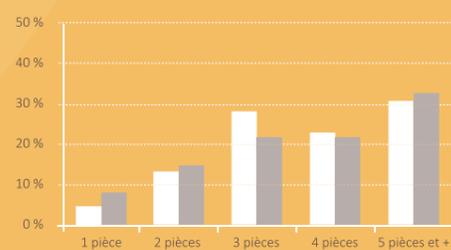


■ Ban-Saint-Martin ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,9 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

1 896 résidences principales
(1,9 % de Metz Métropole)

29,4 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

9,3 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

13 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvement de terrain

OCCUPATION DU SOL

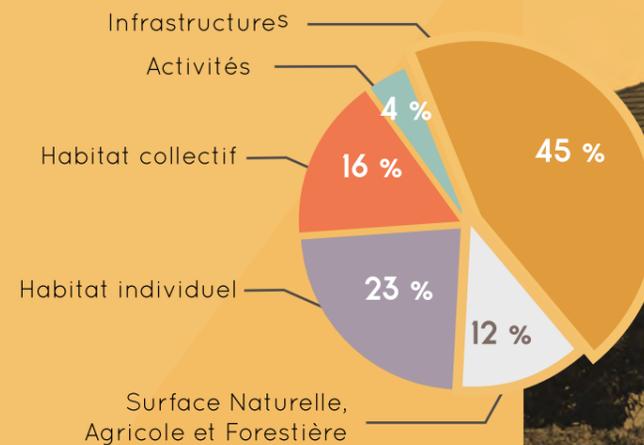


Surface totale de la commune **159 HA**
Surface agricole utile (SAU) **0 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Opération Rives Banc (54 logements)
- > Parc des Sœurs (26 logements)
- > Clos Hermès (16 logements)
- > Clos de la Chapelle (7 logements)
- > Opération rue des Jardins (63 logements - en cours d'autorisation)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site classé « Mont-Saint-Quentin et ses abords »
- > Site inscrit « Île Saint-Symphorien »
- > Tour Bismark (1902)
- > Villa Schock (1934)
- > Château La Salle (XVIII^e siècle)
- > Église Sainte-Croix (1926)



LONGEVILLE-LÈS-METZ



EN BREF



Composée de deux entités distinctes, la commune de Longeville-lès-Metz est répartie entre l'île Saint-Symphorien, traversée par le boulevard du même nom, et le centre ancien sur les coteaux de la Moselle. La commune s'inscrit dans une conurbation avec Scy-Chazelles et Le Ban-Saint-Martin. Les deux voies de circulation principales qui traversent la commune sont équitablement agrémentées de services, de commerces et d'équipements (écoles, centre culturel, église, temple).



Longeville -lès-Metz s'est urbanisée progressivement le long de la Moselle, limitée en partie haute par les risques de mouvements de terrain sur les coteaux, et d'inondation en plaine. La diversité architecturale est grande, retraçant toutes les époques de construction, notamment la période de l'Annexion allemande, avec de beaux immeubles de rapport, ou les années 1930 avec des maisons accolées. Ajoutons les édifices religieux comme le temple protestant, les deux églises classique et moderne et les anciennes casernes Roques, aujourd'hui réhabilitées en logements étudiants. L'île Saint-Symphorien accueille la principale rive du plan d'eau de la ville de Metz, ainsi que de nombreux équipements sportifs de la métropole (stade FC Metz, patinoire). Le boulevard, construit à partir du début du XXe siècle, s'est complété de secteurs résidentiels, limités par les zones inondables.



Les grands ensembles naturels sont d'une part, les contours de l'île Saint-Symphorien, bien fournie en espaces de loisirs, et d'autre part, les coteaux boisés du mont Saint-Quentin. La Moselle, qui traverse la commune à plusieurs endroits, est longée par la voie ferrée et une piste cyclable, la séparant en partie de Longeville-centre. Riche d'espaces naturels remarquables, la commune est toutefois soumise aux risques inondation et mouvements de terrains qui grèvent une grande partie de son territoire.



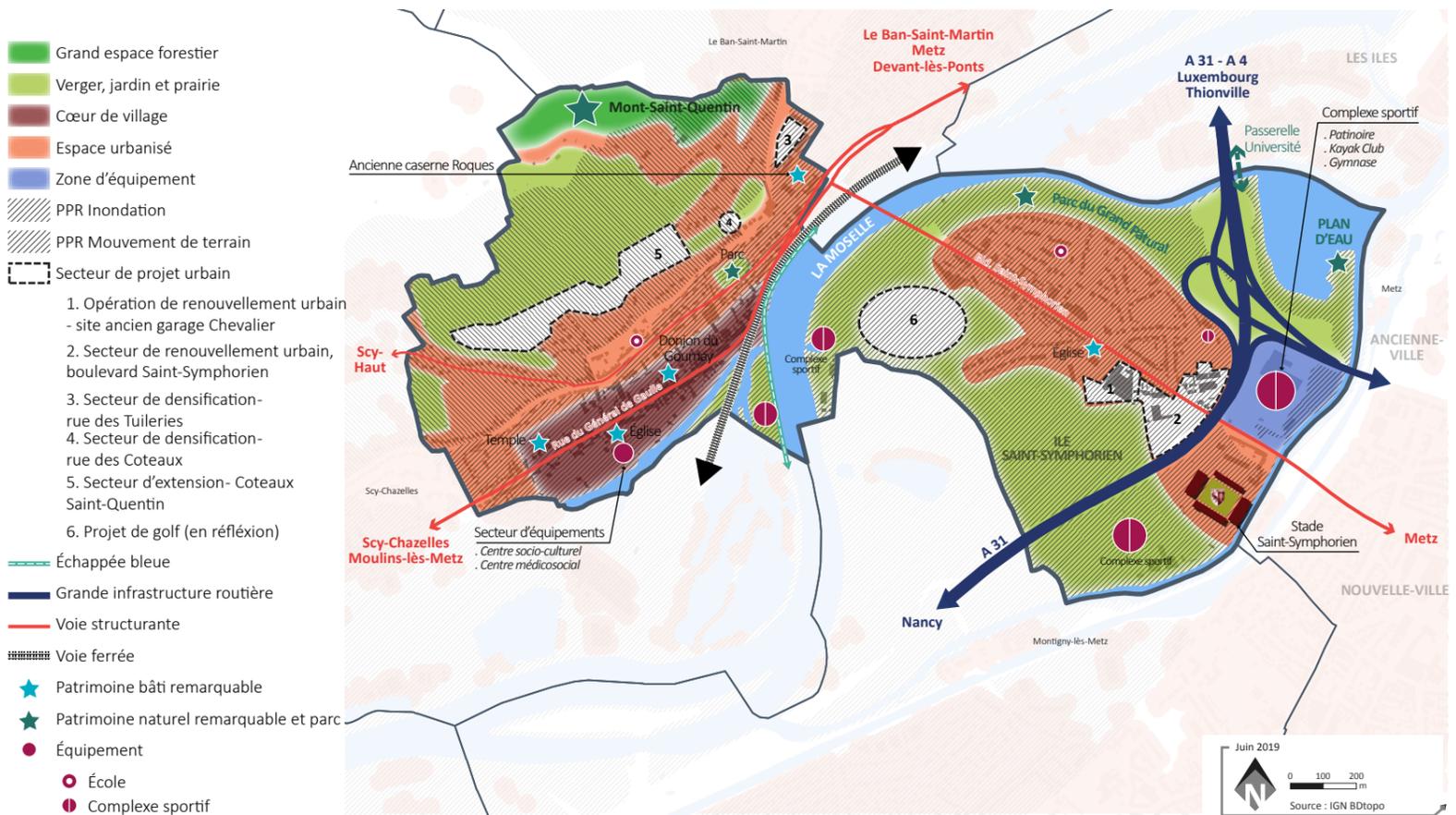
Identifiée comme pôle-relais de l'armature urbaine du SCoTAM, la commune de Longeville-lès-Metz est située dans le cœur de la métropole. Elle est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2017.



Les objectifs défendus dans le PADD de la commune visent à :

- affirmer la place de Longeville-lès-Metz comme pôle-relais en conservant les atouts qui permettent à la commune de disposer de ce statut et développer ses potentiels ;
- accompagner la densification des tissus urbains et gérer l'intégration des nouveaux quartiers ;
- soutenir et améliorer le dynamisme communal ;
- préserver l'environnement et les secteurs à risques, notamment les zones naturelles de la plaine Saint-Symphorien.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur de renouvellement urbain boulevard Saint-Symphorien (OAP/IAUM - 2,1 ha)
- Secteur de densification rue de la Tuilerie (OAP - 0,9 ha)
- Secteur de densification rue des Coteaux (OAP - 0,3ha)
- OAP Les Coteaux du Mont-Saint-Quentin (OAP - 7,6 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

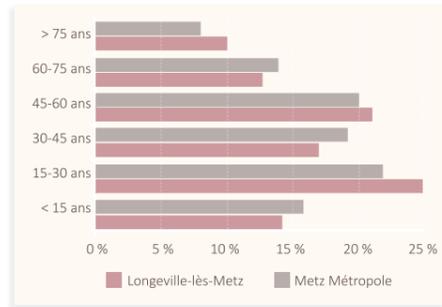
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



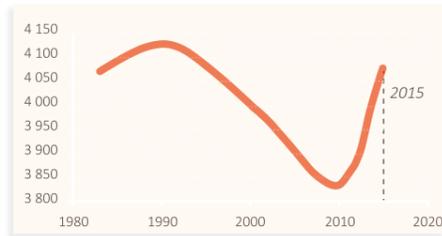
4 069
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

2 039
ménages

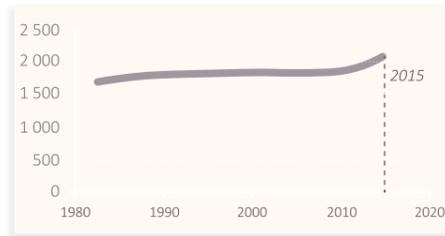
1,9
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

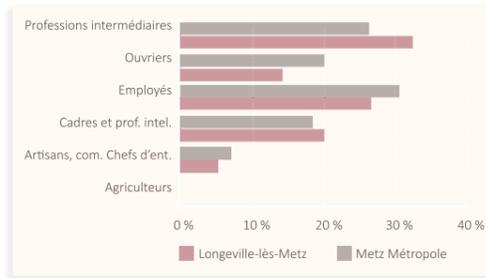


74,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

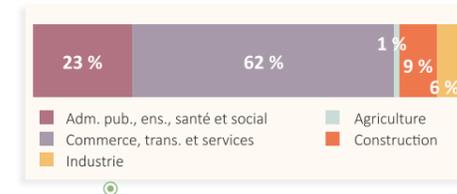
14,4 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

1 106
emplois sur la commune

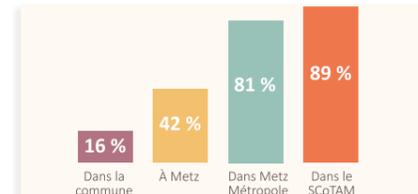
5,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



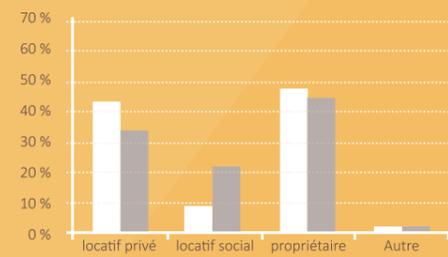
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

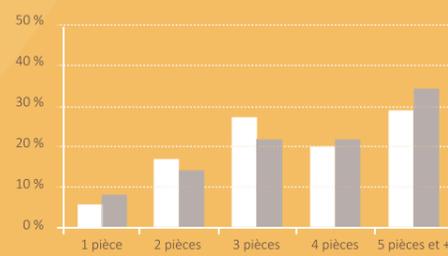


■ Longeville-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,8 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

2 039 résidences principales
(2,0 % de Metz Métropole)

24,5 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

9,7 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

211 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvements de terrain

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **271 HA**
Surface agricole utile (SAU) **22 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

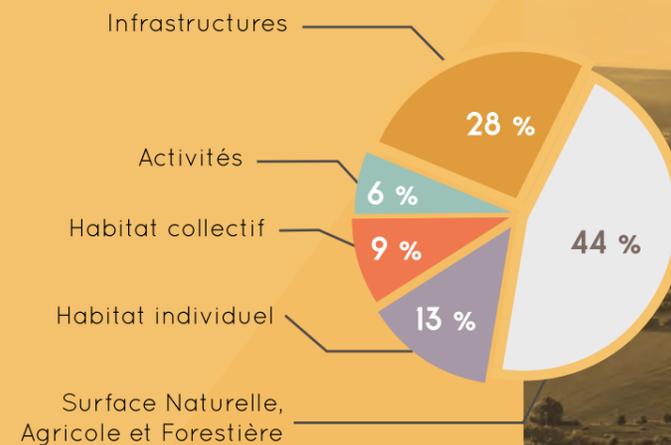


- > Opération de renouvellement urbain du site de l'ancien garage Chevalier (150 logements)
- > Installation d'un golf sur l'île Saint-Symphorien (en cours de réflexion)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site classé « Mont-Saint-Quentin et ses abords »
- > Site inscrit « Île Saint-Symphorien »
- > Ancien donjon des Gournay (Monument historique - XII^e siècle)
- > Temple protestant réformé (1908)
- > Église Saint-Symphorien (1957)
- > Église Saint-Quentin (1867)



METZ ANCIENNE-VILLE



EN BREF



Le quartier Ancienne-ville constitue le cœur historique de la métropole messine. Bordé par la Moselle et par la Seille, il bénéficie d'une accessibilité maximale en voiture (échangeur A31, avenue Foch), comme en transports en commun ou en modes doux.



Ce quartier de Metz se caractérise par un bâti dense et homogène, en grande partie issu de l'époque médiévale. Il comporte de nombreux bâtiments et espaces publics structurants et emblématiques pour la métropole : cathédrale Saint-Etienne et place d'Armes, Esplanade, place de la République et Arsenal, place Saint-Louis, Cloître des Récollets et Porte des Allemands. Le secteur Ancienne-ville compte également plusieurs opérations de renouvellement urbain majeures comme le centre commercial Saint-Jacques, la cité administrative, le secteur Coislin, ou plus récemment, les résidences Morlane (ancienne maternité Sainte-Croix). Afin de garantir la pérennité de ses qualités architecturales, le quartier est couvert quasi-intégralement par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).



Bien que très urbanisé, le quartier comporte un patrimoine naturel riche et plusieurs continuités écologiques, comme les ripisylves de la Moselle et de la Seille. À l'image du jardin des Régates ou du parc de l'Esplanade, ce patrimoine végétal est lui-même composé de nombreux jardins publics.



L'Ancienne-ville s'inscrit comme un quartier de Metz dans le cœur d'agglomération du SCoTAM. Avec ses nombreux équipements administratifs, patrimoniaux, culturels et économiques, il joue un rôle central dans le rayon métropolitain. Berceau de l'histoire de la ville, il en est aujourd'hui l'un des visages les plus symboliques. Depuis le 23 février 2017, Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

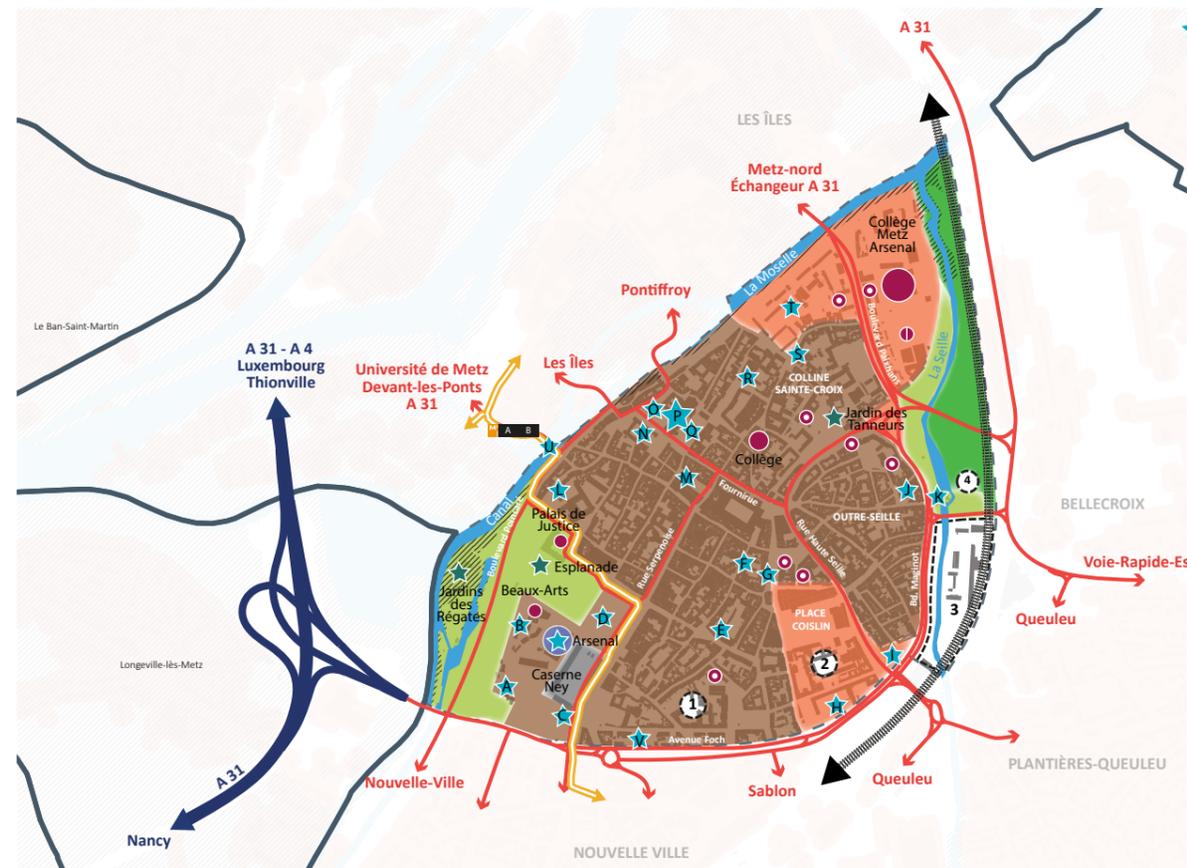
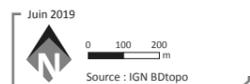


Dans le cadre de son projet de PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- affirmer le rayonnement métropolitain du cœur d'agglomération sur les dimensions économiques, administratives, patrimoniales et culturelles
- préserver les fonctions de centre-ville et les logiques de proximité à destination des messins (services et commerces)
- préserver les espaces à enjeu pour la biodiversité : ripisylves de la Seille et de la Moselle ;
- développer un espace de promenade sur le pourtour du cœur d'agglomération (ring vert) ;
- reconquérir les immeubles délaissés du centre-ville en lien avec le règlement du PSMV ;
- prioriser le développement d'activités commerciales dans le tissu urbain et la requalification des sites existants.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Parc, jardin et prairie
- Centre ancien (PSMV)
- Espace urbanisé
- Site militaire
- PPR Inondation
- Secteur de projet urbain
- 1. Site de reconversion potentiel Saint-André
- 2. Site de reconversion potentiel Sainte-Blandine
- 3. Site de reconversion potentiel du Sdis
- 4. Secteur de projet Frigos Ardents
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif



- ★ Patrimoine bâti remarquable
- A. Palais du Gouverneur
- B. Église Saint-Pierre-aux-Nonnains
- C. Porte Serpenoise
- D. Place de la République
- E. Église Saint-Martin
- F. Église Notre-Dame
- G. Place Saint-Louis
- H. Grand Séminaire
- J. Église Saint-Eucaire
- I. Place Mazelle
- K. Porte des Allemands
- L. Cercle Mess Lasalle et ancienne Abbaye Saint-Arnould
- M. Place Saint-Jacques
- N. Marché couvert
- O. Place de Chambre
- P. Cathédrale Saint-Étienne
- Q. Place d'Armes
- R. Musée de la Cour d'Or
- S. Église Sainte-Ségolène
- T. Synagogue
- U. Moyen-Pont
- V. Tour Camoufle

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017. La reconversion des anciens hôpitaux Saint-André et Sainte-Blandine (projets à caractère résidentiel) constituent pour le moment les principaux éléments en matière de perspectives de développement.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

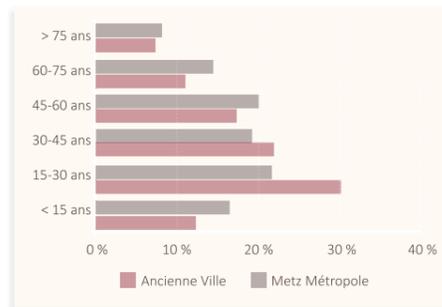
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



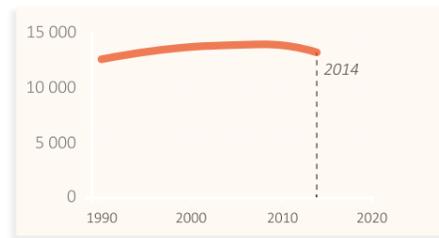
13 221
habitants
(6 % de Metz Métropole)

7 567
ménages

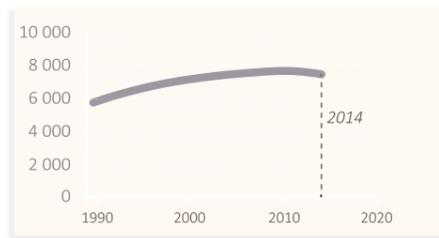
1,7
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

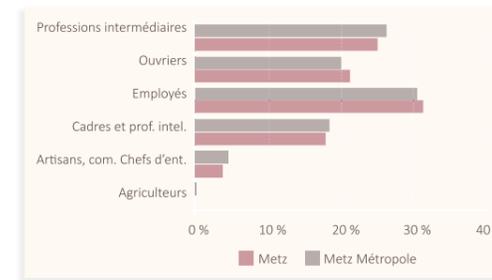


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

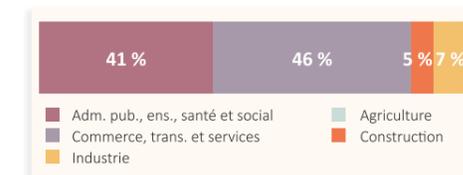
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

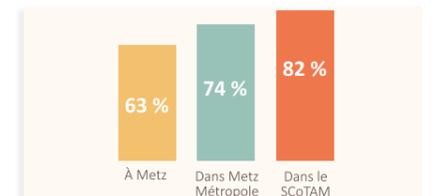
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



2,8 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

7 567 résidences principales
(7,5 % de Metz Métropole)

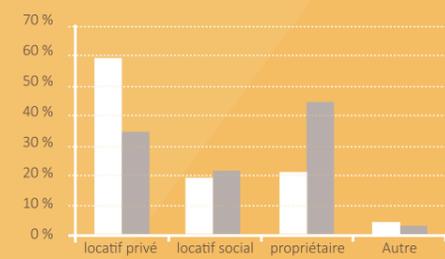
2,3 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

19 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

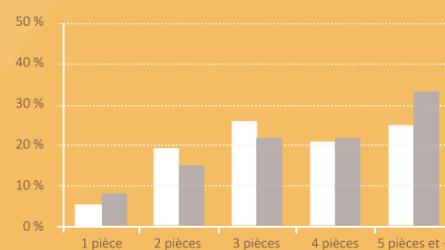
211 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

■ Ancienne-ville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



Plan de gestion des risques d'inondation de la Moselle et de la Seille

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



Révision générale du PLU prescrite en février 2017

Extension du Plan de Sauvegarde et de mise en valeur (approbation décembre 2017)

> Candidature Unesco « Metz Royale et Impériale »

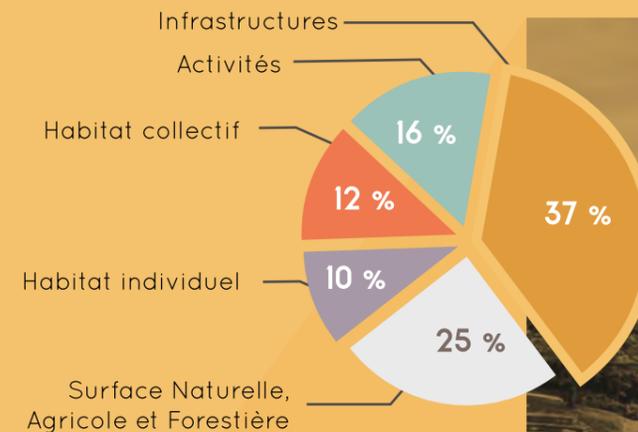
- > Rénovation du Musée de la Cour d'Or
- > Schéma directeur d'aménagement Berges de la Moselle

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Cathédrale Saint-Étienne (Monument historique début XVI^e siècle)
- > Église Saint-Pierre-aux-Nonnains (Monument historique - fin IV^e siècle)
- > Église Saint-Eucaire (Monument historique - XII^e siècle)
- > Église Saint-Martin (Monument historique - XII^e siècle)

- > Porte des Allemands (Monument historique - XIII^e siècle)
- > Palais du Gouverneur (Monument historique - XIX^e siècle)
- > Arsenal (XIX^e siècle)
- > Place Saint-Louis (XIII^e siècle)
- > Place d'Armes (XVIII^e siècle)
- > Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)



METZ BELLECROIX



EN BREF



Bellecroix est situé en surplomb du centre-ville sur une colline boisée. En provenance du cœur historique de Metz, l'accès au quartier est difficile en raison de la topographie. Depuis le nord et l'ouest, deux voies automobiles relient le quartier au boulevard de Trèves. Au sud, le quartier est directement connecté à la Voie Rapide Est par un demi-échangeur. Vers l'est, le boulevard de l'Europe et la rue du Général Metman constituent le principal axe de circulation. Le secteur est desservi, de façon centrale, par la ligne de bus L1 du réseau Le Met'. Une passerelle piétonne offre un lien direct vers la Porte des Allemands, au-dessus du boulevard de Trèves.



Principalement connu pour accueillir des grands ensembles de logements collectifs sociaux, le quartier compte pourtant une grande diversité de formes bâties : maisons de ville et jumelées, habitat pavillonnaire et collectif en plots principalement. Le fort de Bellecroix constitue le principal édifice patrimonial du quartier. Au-delà de la fonction militaire, Bellecroix compte également une église construite à partir de 1959.



La richesse de son patrimoine naturel le singularise parmi les quartiers messins, mais aussi les communes du cœur métropolitain. L'urbanisation du quartier a su préserver en grande partie les caractéristiques végétales initiales du site. Promontoire sur le centre-ville, la colline boisée de Bellecroix est un véritable écrin de verdure au sein du cœur d'agglomération et son fort constitue un réservoir de biodiversité singulier. Depuis plusieurs années, la ville de Metz redéveloppe les jardins familiaux sur le secteur.



Bellecroix s'inscrit comme un quartier de Metz limitrophe du cœur d'agglomération du SCoTAM. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.



Dans le cadre de son projet de PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- maintenir l'accessibilité pour tous de la ville-centre et les liens entre les pôles structurants ;
- proposer une offre de logements adaptée et favoriser la diversité des modes d'habiter ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville ;
- mettre en réseau la nature au service des habitants et la considérer comme une ressource ;
- favoriser la densité et la mixité fonctionnelle pour répondre aux besoins de proximité ;
- promouvoir l'écomobilité et la perméabilité du territoire ;
- promouvoir la qualité du cadre de vie pour tous.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Jun 2019
0 100 200 m
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

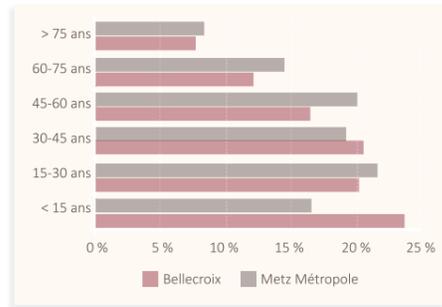
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



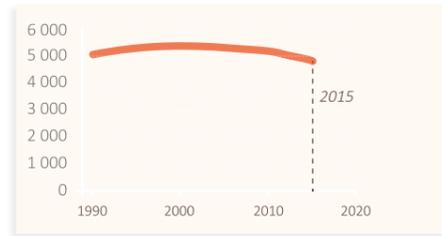
4 913
habitants
(2,2 % de Metz Métropole)

2 158
ménages

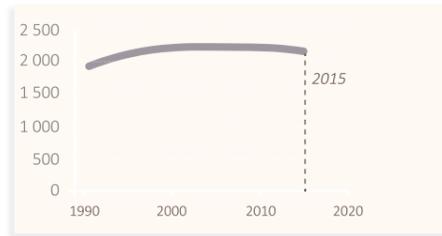
2,3
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

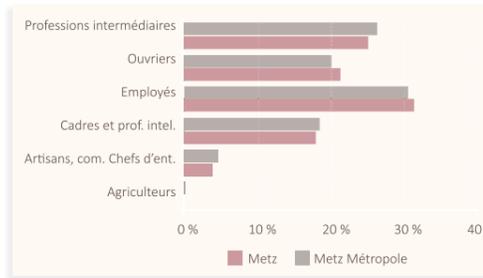


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

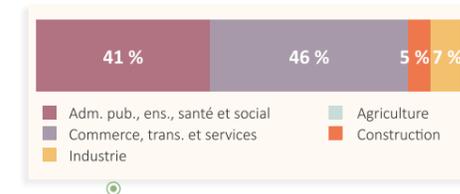
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

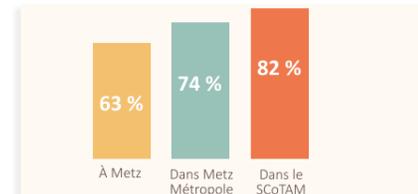
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



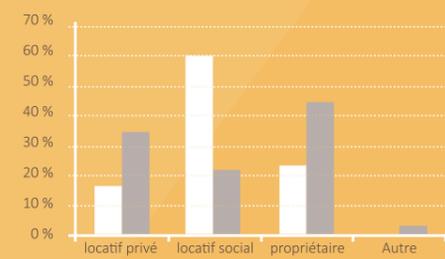
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

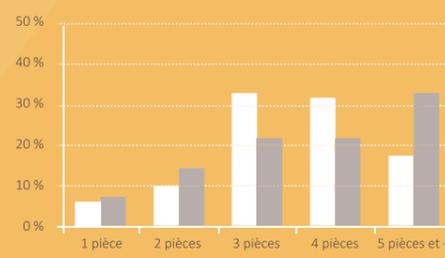


■ Bellecroix ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

2 158 résidences principales
(2,1 % de Metz Métropole)

10,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

10,8 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

1 461 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Risques de mouvements de terrain au nord du quartier

> Cavités souterraines en lien avec le fort

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**

Surface agricole utile (SAU) **552 HA**

Sièges d'exploitation agricole **6**

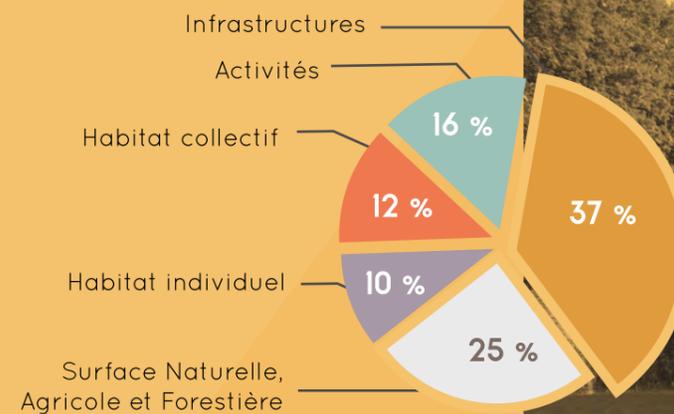
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> Au titre du Nouveau Programme national de rénovation urbaine, le quartier fait l'objet d'un Grand projet urbain porté conjointement par la Ville et Metz Métropole. A ce titre d'importants investissements sont engagés pour diversifier l'offre de logements, favoriser la mixité sociale et permettre le désenclavement du quartier.

> En lien avec Bliiida, la mise en œuvre du projet Les frigos ardents, en contrebas du boulevard de Trèves



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Fort de Bellecroix (XIII^e siècle)

> Porte de Saarlouis (Monument historique - XVIII^e siècle)

> Église Saint-François d'Assise (1959)

> Mémorial américain (XX^e siècle)

METZ

BORNY-ACTIPÔLE



EN BREF



Le quartier de Borny se déploie autour de l'ancien village, s'étend de la rue de Belletanche jusqu'aux Hauts-de-Blémont et à la Zone d'activités Sébastopol. L'Actipôle est un site économique dédié, limitrophe de la Grange-aux-Bois et de l'hôpital Robert Schuman. Les deux secteurs sont connectés à la RN431, et la présence de la Voie Rapide Est permet une liaison directe entre le cœur d'agglomération, le quartier et l'A4. Borny est desservi par les lignes A et B de Mettis. Le terminus de la ligne A est implanté le long du boulevard Solidarité à proximité du village. Le secteur Actipôle est, quant à lui, desservi par trois lignes de bus Citeis.



Rattaché à Metz en 1961, l'ancien village-rue traditionnel s'est transformé durant la seconde moitié du 20^e siècle au travers d'opérations d'urbanisme telles que la zone d'urbanisation prioritaire des Hauts-de-Blémont, des opérations mixtes récentes et des grands équipements culturels et sportifs. Son patrimoine ancien est riche : casernes Bridoux réhabilitées en Campus universitaire, chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Boîte à Musique. Développé autour d'un schéma orthogonal, le secteur Actipôle est composé de bâtiments logistiques légers et industriels.



Le patrimoine naturel et paysager du secteur s'articule autour de trois entités principales : la vallée de la Cheneau, qui traverse la partie ouest du quartier, le parc de Gloucester, positionné au centre du quartier et le parc du fort de Blémont au nord-est, en limite du secteur des Bordes.



Borny-Actipôle fait partie du cœur de la métropole, au sein de l'armature urbaine du SCoTAM. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

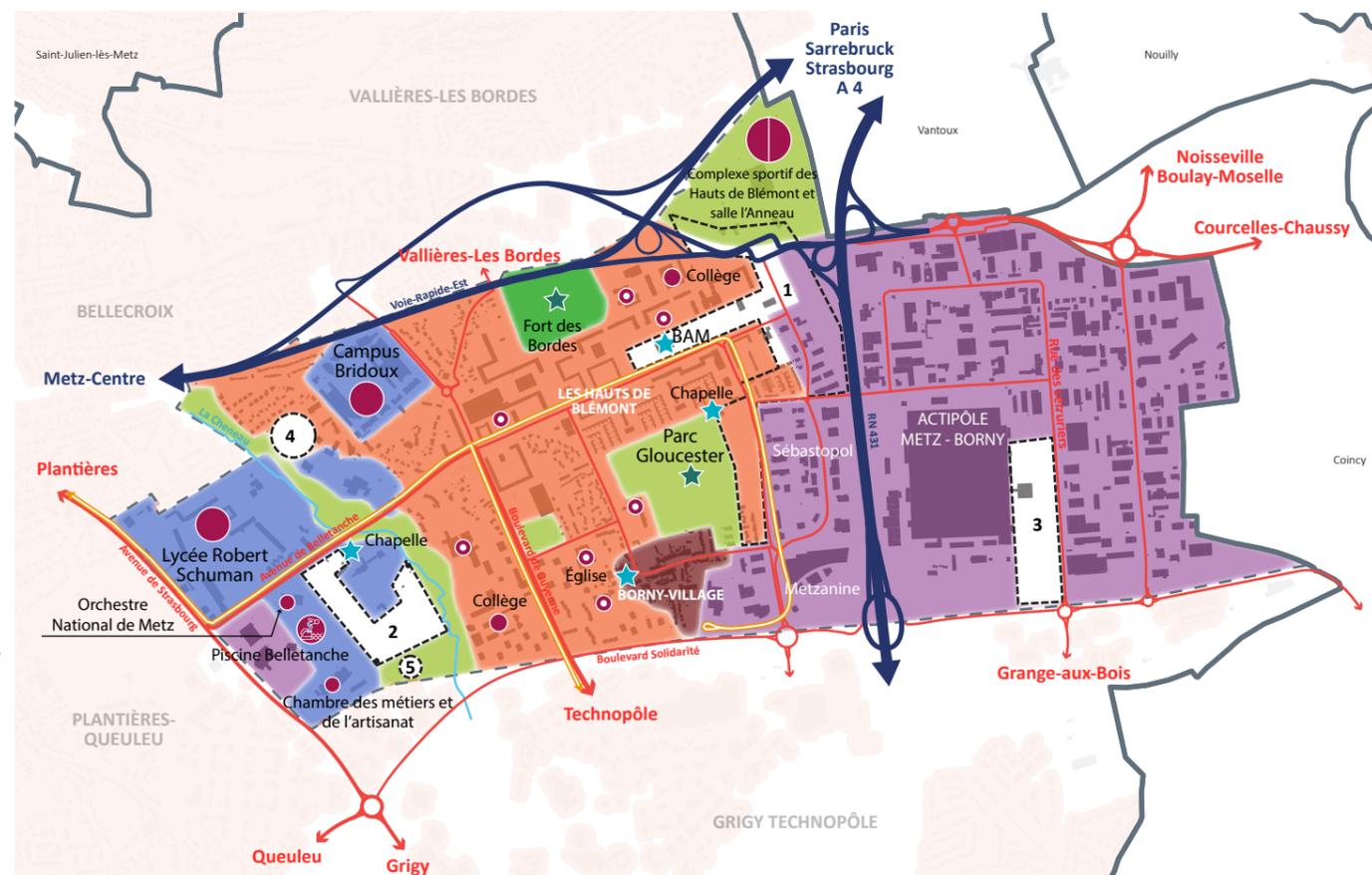


Dans le cadre de son projet de PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique :

- affirmer le rôle de Metz comme pôle créateur d'emplois et de richesses pour le bassin de vie et accompagner le transfert de technologies ;
- poursuivre le développement et renforcer l'attractivité des sites économiques dédiés ;
- requalifier les portes d'entrées sur le territoire ;
- tenir compte de la vulnérabilité du territoire ;
- améliorer la desserte en transports en commun et développer des aménagements cyclables continus ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville ;
- accompagner les projets en cours et favoriser l'expérimentation en matière d'agriculture urbaine ;
- développer des aménagements cyclables continus vers les quartiers limitrophes.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
 - Jardin et prairie
 - Cœur de village
 - Espace urbanisé
 - Zone d'activités
 - Zone d'équipement
- Secteur de projet urbain
1. Zone de renouvellement urbain 1AUB
 2. Secteur de densification Belletanche
 3. Secteur de densification ZA Actipôle
 4. Site de reconversion Claude Bernard
 5. Projet de Grande Mosquée de Metz
- Grande infrastructure routière
 - Voie structurante
 - Mettis
 - Patrimoine bâti remarquable
 - Patrimoine naturel remarquable
 - Équipement
 - École
 - Équipement sportif



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

L'urbanisation de deux sites sont actuellement en cours de réflexion :

- secteur d'urbanisation « Belletanche » (8 ha environ - densification urbaine à vocation mixte dont 400 logements environ) ;
- secteur de reconversion de la clinique Claude Bernard.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

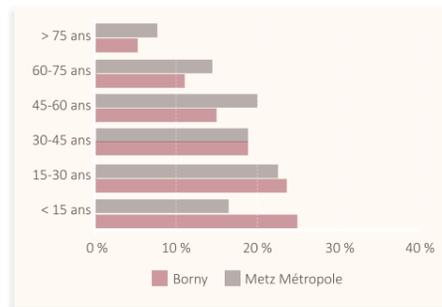
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



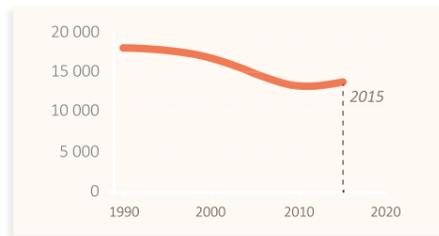
13 831
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

4 943
ménages

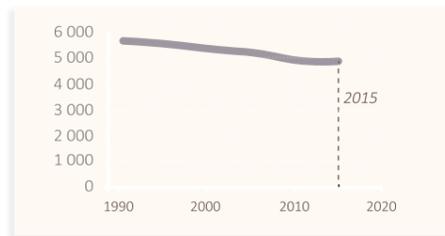
2,7
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

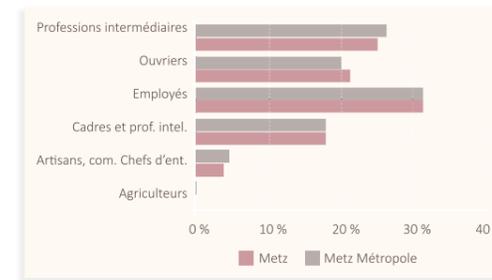


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

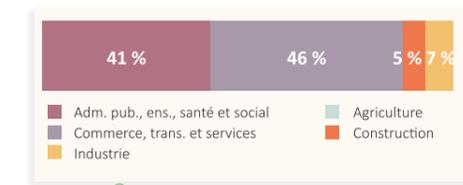
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

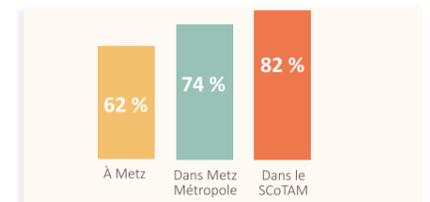
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



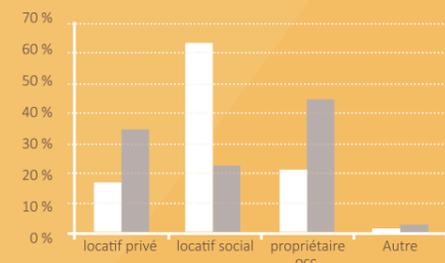
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

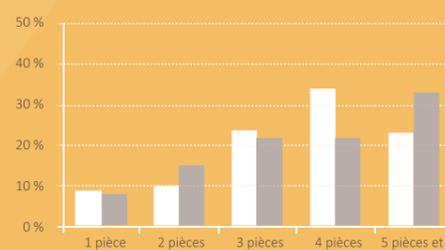


■ Borny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,6 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

4 943 résidences principales
(4,9 % de Metz Métropole)

9,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

11,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

3 286 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Centrale Thermique Actipôle

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

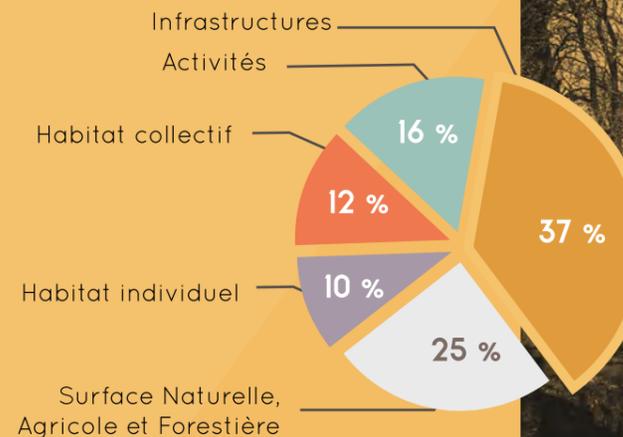
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> Quartier prioritaire de la politique de la ville depuis le début des années 2000, un projet de reconfiguration du quartier a été reconduit en 2014 dans le cadre du Nouveau Programme national de rénovation urbaine

> Déploiement et densification d'activités sur le secteur Actipôle (implantations autour de l'usine du Groupe PSA, nouvelles activités sur l'ancien site Sotrameuse)
> Centre social et culturel au grands domaines
> Projet de Grande Mosquée de Metz



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Campus universitaire Bridoux (début XI^e siècle)
- > Chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (XIX^e siècle)
- > Église Saint-Pierre (1959)
- > Chapelle du Saint-Esprit (1987)
- > La Boîte à Musiques - BAM (Rudy RICCIOTTI - 2014)



METZ

DEVANT-LES-PONTS



EN BREF



Ancienne commune limitrophe rattachée à Metz en 1908, Devant-les-Ponts s'est longtemps caractérisée par ses activités maraîchères. Désormais longée par l'A31, la desserte du quartier est essentiellement assurée par la route de Lorry. Deux lignes structurantes du réseau Le Met' relie directement le quartier au cœur d'agglomération. Néanmoins, le quartier pâtit des coupures urbaines générées par les infrastructures autoroutières, ferroviaires et fluviales.



Historiquement composé de maisons vigneronnes, maraîchères et d'industries, plusieurs grosses opérations de logements collectifs et individuels se sont implantées depuis les années 1950. Aujourd'hui, le quartier concentre trois secteurs de projets urbains majeurs de la ville de Metz : la ZAC du Sansonnet, la reconversion de la caserne Desvallières et, à terme, l'aménagement des terrains de l'Arsenal III. Le quartier accueille quelques grands équipements publics tels que l'Hôpital de Gériatrie Félix Maréchal ou le Centre Départemental de l'Enfance.



Situé entre le front de côtes et la plaine de la Moselle, Devant-les-Ponts présente une véritable singularité paysagère. Le quartier est partagé entre un fond de vallée très urbanisé, et des espaces de côtes préservés qui offrent des points de vue exceptionnels vers la métropole. Le quartier compte encore de nombreux vergers, mais également des boisements remarquables partagés avec les communes voisines.



Devant-les-Ponts s'inscrit comme un quartier de Metz limitrophe du cœur de la métropole du SCoTAM. Support de projets urbains majeurs, ce quartier présente un fort potentiel pour le développement d'une offre nouvelle en matière d'habitat, de services et de commerces. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

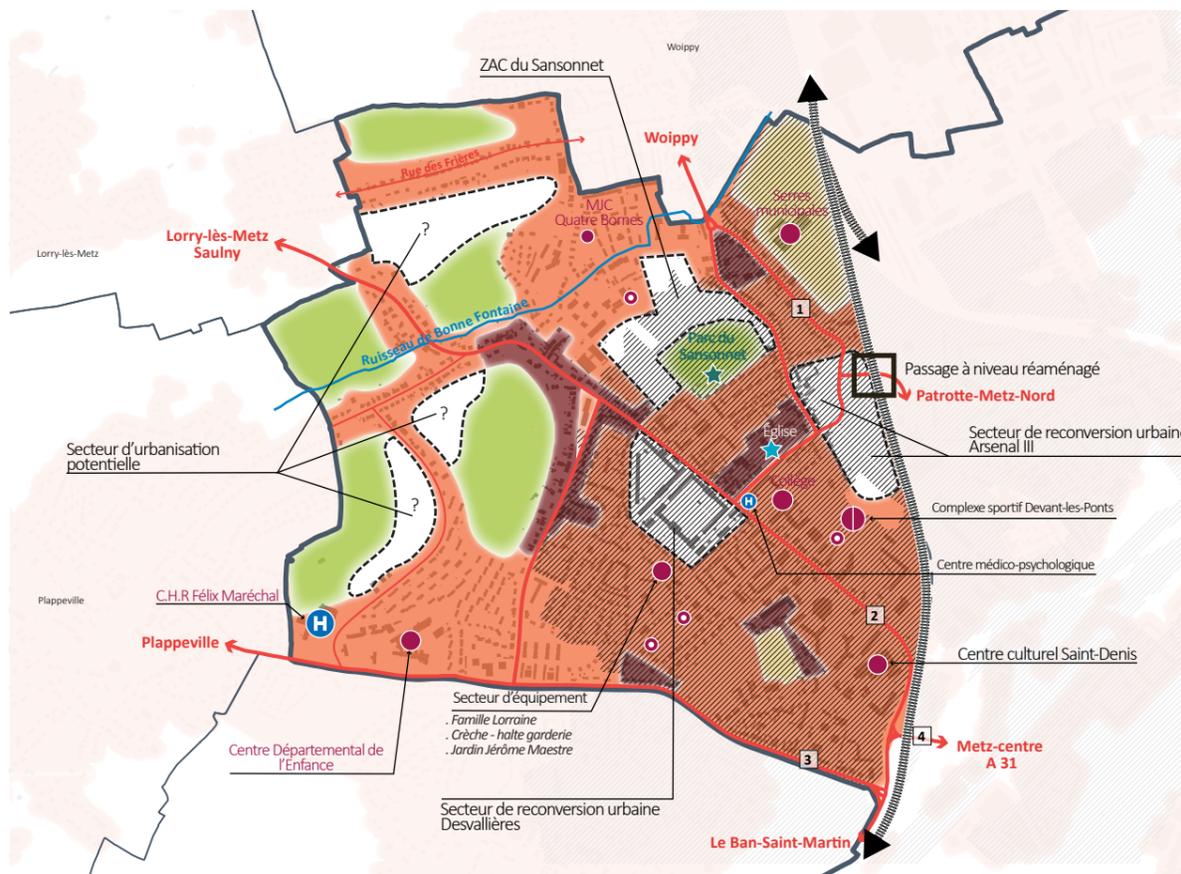
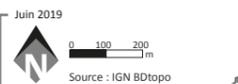


Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- renforcer l'accès piéton à l'hypercentre ;
- préserver et mettre en valeur des qualités paysagères et patrimoniales de la ville ainsi que des points de vue remarquables ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- proposer une offre de logements adaptés et diversifier des modes d'habiter ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville au bénéfice des habitants ;
- accompagner les projets en cours et appuyer l'expérimentation en matière d'agriculture urbaine ;
- prendre en compte la vulnérabilité du territoire.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Verger, jardin et prairie
- Cœur ancien
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- ▨ PPR Inondation
- Voie structurante
- 1. Route de Woippy
- 2. Route de Lorry
- 3. Route de Plappeville
- 4. Pont de Fer
- Voie ferrée
- ★ Patrimoine bâti remarquable
- ★ Patrimoine naturel remarquable
- Équipements
- École
- Équipement sportif



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

La finalisation de la ZAC du Sansonnet, le démarrage de l'opération de reconversion de la caserne Desvallières et l'aménagement des terrains de l'ancien Arsenal III constituent pour le moment les éléments principaux en matière de perspectives de développement.

L'urbanisation potentielle des coteaux reste une piste de réflexion possible à long terme qui impliquera, le cas échéant, une prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers de ces espaces.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

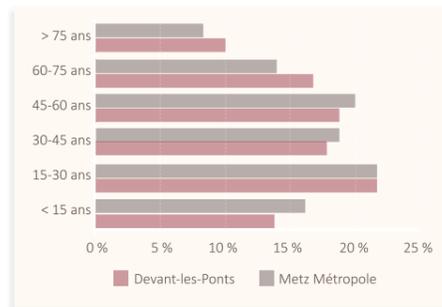
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



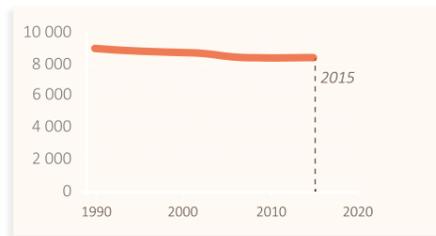
8 530
habitants
(3,9 % de Metz Métropole)

4 371
ménages

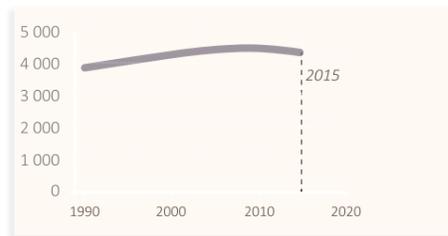
1,9
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

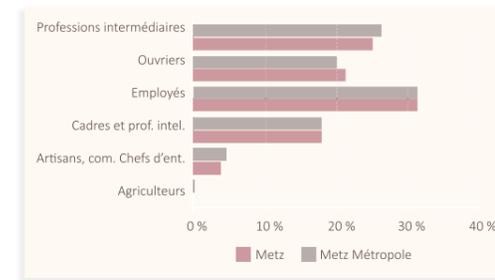


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

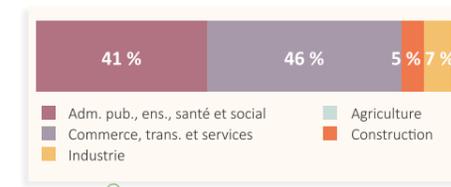
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

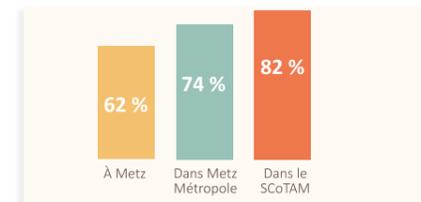
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



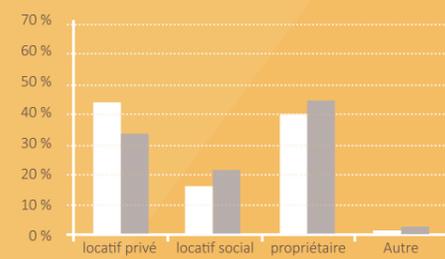
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

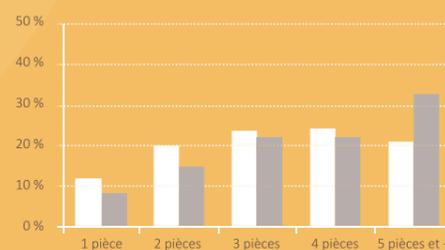


■ Devant-les-Ponts ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,3 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

4 371 résidences principales
(4,3 % de Metz Métropole)

20,6 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

11,7 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

738 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

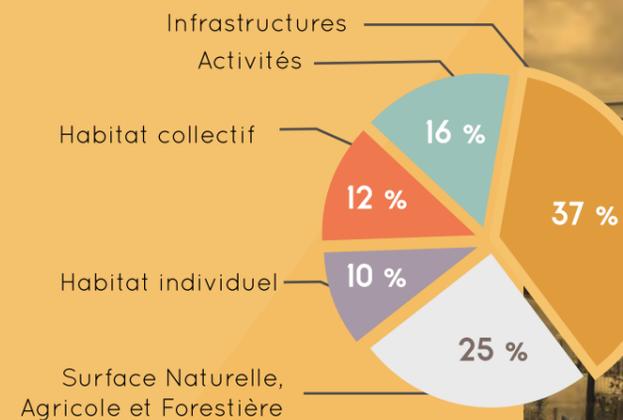


> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> ZAC du Sansonnet (400 logements, mixité sociale et fonctionnelle, parcs urbains et jardins familiaux, en cours de labélisation Écoquartier)

> Reconversion de la caserne Desvallières (300 logements, mixité sociale, redéploiement de l'offre commerciale)

> Reconversion des terrains de l'ancien Arsenal III



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église du Très-Saint-Sacrement (1924)

> Château de la Ronde (XVI^e siècle) et Caserne Desvallières (1871)

> Parc urbain et jardins familiaux de la ZAC du Sansonnet



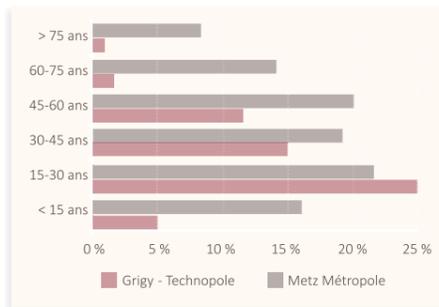
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



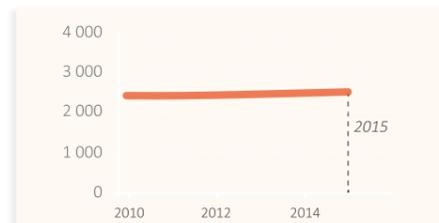
2 505
habitants
(1,1 % de Metz Métropole)

1 162
ménages

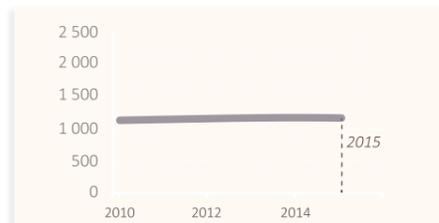
1,4
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

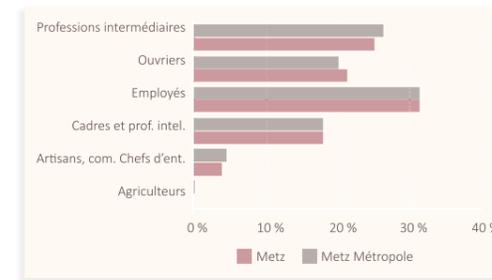


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

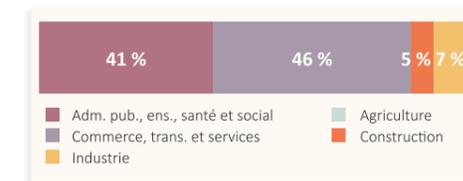
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

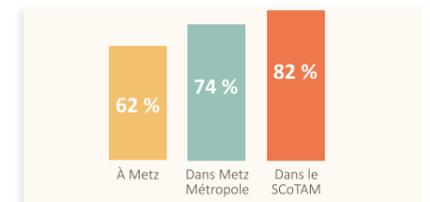
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



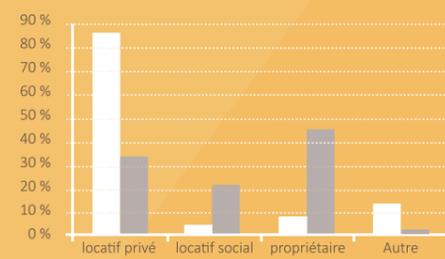
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



■ Grigy-technopôle ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



1,9 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

1 162 résidences principales
(1,1 % de Metz Métropole)

6,3 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence du parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



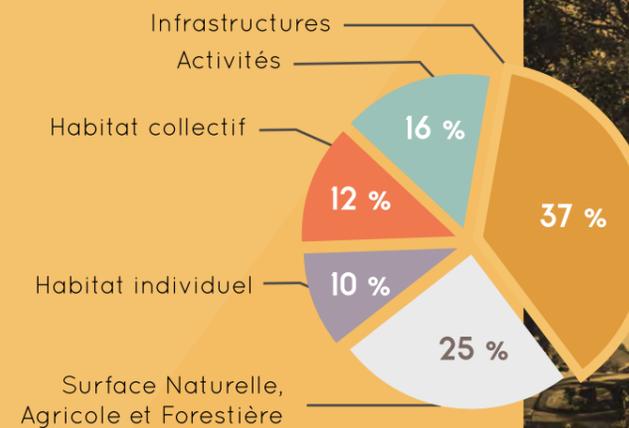
> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> ZAC du « Parc du Technopôle » (135 000 m² de bureaux, 50 000 m² de logements, 40 000 m² d'activités de production et 7 000 m² de commerces et services)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Fort de Queuleu (fin XIX^e siècle)
- > CESCO
- > Lycée de la Communication
- > Arts et Métiers Paris-Tech
- > École nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM)
- > CFA des Métiers Hôteliers Raymond Mondon



METZ LES ÎLES

EN BREF



Le quartier Les Îles est situé au nord du centre-ville de Metz. Composé des îles du Saulcy, Petit Saulcy, Chambière et Fort Moselle, il est traversé par la Moselle et compte de nombreux ponts. Les dessertes automobiles et les lignes des transports en commun existantes en font un quartier particulièrement bien relié à l'ensemble de la métropole.



Ce quartier se caractérise par un bâti dense et par de grands ensembles urbains et architecturaux comme la place de la Comédie ou le quartier rénové du Pontiffroy. Plusieurs ponts ont une grande valeur patrimoniale comme le Moyen-Pont et le Pont des Morts. L'Armée occupe toujours de grandes emprises foncières sur l'île Chambière. Les nombreuses administrations et équipements participent au rayonnement métropolitain du quartier et de l'agglomération : assemblée du Conseil Régional Grand Est, Préfecture de Moselle, opéra-théâtre, Temple Neuf et campus universitaire du Saulcy. Le quartier se distingue aussi par la présence d'équipements majeurs tels que l'espace Bliiida, l'usine de traitement des déchets Haganis et le siège de l'Usine d'Electricité de Metz.



Le quartier se structure autour de la Moselle et de ses différents bras. Bien que la rivière soit source de coupures, elle constitue avant tout un espace privilégié pour les activités sportives et de loisirs à proximité immédiate du centre-ville. Au nord de l'île Chambière, la ripisylve de la Moselle et ses boisements en font un réservoir de biodiversité local à proximité du cœur d'agglomération.



Les Îles s'inscrit comme un quartier messin, au cœur de l'armature urbaine du SCoTAM, qui joue un rôle majeur dans le rayonnement métropolitain. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

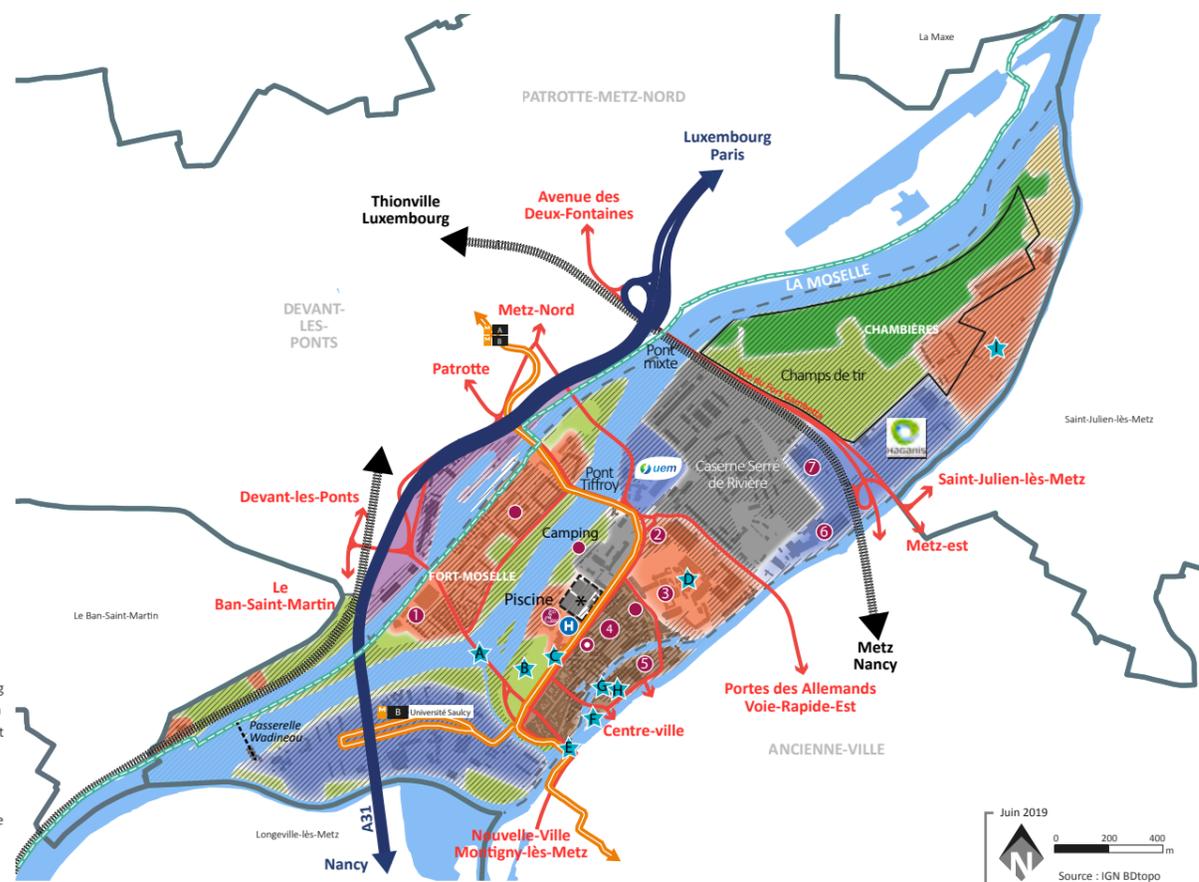


Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- Affirmer le rayonnement métropolitain du cœur d'agglomération dans ses dimensions économiques, administratives, patrimoniales et culturelles ;
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux à l'interface des réseaux de transports régionaux et nationaux ;
- Préserver les espaces à enjeux pour la biodiversité ;
- Développer un espace de promenade sur le pourtour du cœur d'agglomération ;
- Conforter la nouvelle géographie universitaire et dynamiser les campus existants ;
- Préserver et mettre en valeur des qualités paysagères et patrimoniales de la ville.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Jardin et prairie
- Centre ancien (PSMV)
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone militaire
- Zone d'équipement
- Projet de reconversion La Manufacture- les Rives
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Échappée bleue
- Équipement
 - Lycée Cormontaigne
 - Hôtel de Police
 - Hôtel de Région
 - Lycée Fabert
 - Préfecture
 - Bliiida
 - Centrale électrique
- École
- Équipement sportif
- Patrimoine bâti remarquable
 - Pont des Morts
 - Parc du Luxembourg
 - Temple de Garnison
 - Église Saint-Clément
 - Moyen-Pont
 - Temple Neuf
 - Opéra Théâtre
 - Place de la Comédie
 - Cimetière



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

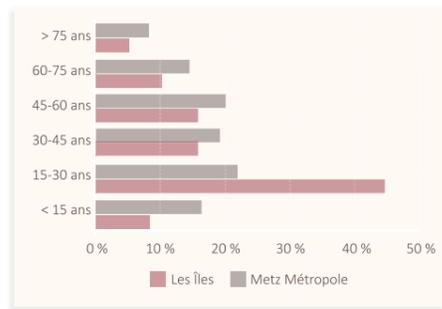
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



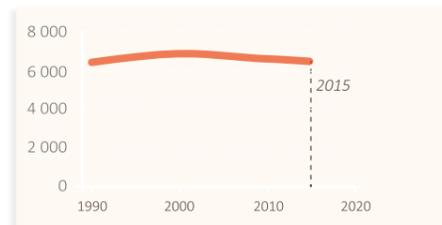
6 369
habitants
(2,9 % de Metz Métropole)

3 097
ménages

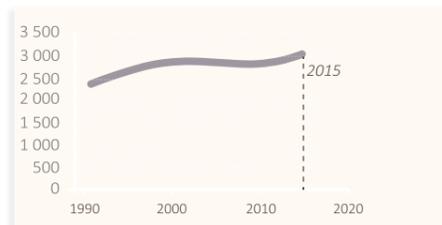
1,6
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

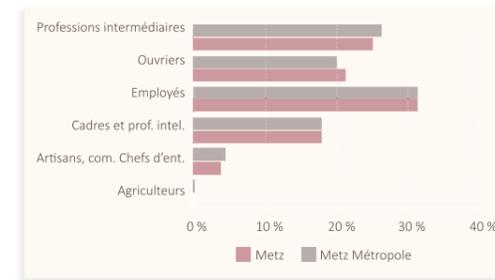


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

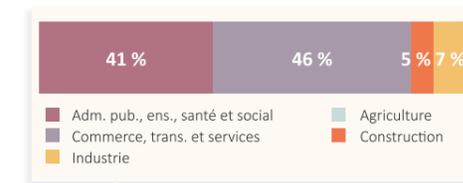
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

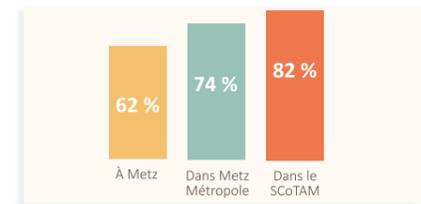
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



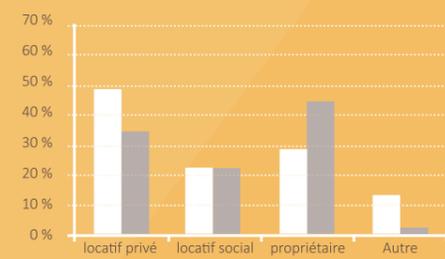
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

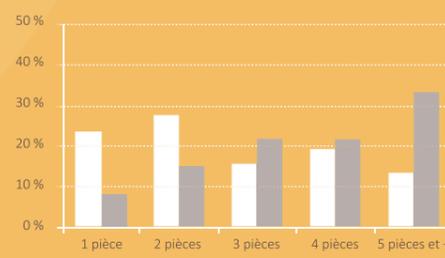


■ Les Îles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



2,7 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

3 097 résidences principales
(3,1 % de Metz Métropole)

0,9 % logements individuels
(3,3 % à Metz Métropole)

10,7 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

654 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

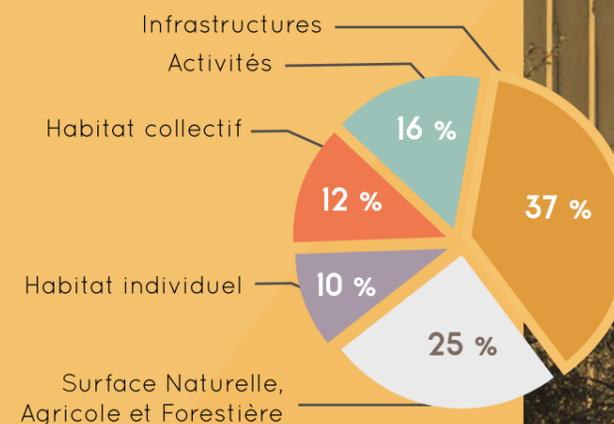


- > Révision générale du PLU prescrite en février 2017
- > Candidature UNESCO « Metz Royale et Impériale »,
- > Opération de renouvellement urbain « La Manufacture - Les Rives » (environ 500 logements et services)
- > Opération Campus, site du Saulcy

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Temple Neuf (MH - début XX^e siècle)
- > Église Saint-Clément (MH - XVII^e siècle)
- > Temple de Garnison (MH - fin XIX^e siècle)
- > Opéra-théâtre de Metz Métropole (MH - XVIII^e siècle)
- > Piscine du Square du Luxembourg (1937)
- > Moyen Pont (XIV^e siècle)
- > Pont des Morts (XIV^e siècle)
- > Place de la Comédie (XVIII^e siècle)
- > Plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV)



METZ NOUVELLE-VILLE

EN BREF



Le quartier est implanté entre les avenues Joffre et Foch au nord, et les emprises ferroviaires à l'est et au sud. À l'ouest, la Nouvelle Ville est bordée par un bras de la Moselle. En conurbation avec la ville de Montigny-lès-Metz, le quartier constitue l'une des principales portes d'entrées sur le cœur de la métropole depuis l'A31 et la gare de Metz-Ville. Espace de convergence du réseau viarie et des différents modes de déplacements, il est desservi par l'ensemble des lignes structurantes du réseau Le Met'.



Nouvelle Ville présente une grande valeur patrimoniale pour la métropole. Les ensembles architecturaux remarquables, où styles germanique et français se côtoient, sont complétés par des équipements emblématiques et structurants : gare de Metz-Ville, ancien hôtel des Postes et lycée Georges de la Tour par exemple. Composée d'opérations de villas et d'hôtels particuliers, le quartier comporte également des morphologies plus anciennes constituées historiquement le long des voies de communication structurantes.



Nouvelle Ville est bordée par un bras de la Moselle et le canal de Jouy. Au-delà de sa dimension paysagère, cet espace est support d'activités sportives et de loisirs pour les riverains. Le quartier se caractérise par la présence de la nature avec de nombreux squares et jardins publics qui participent au quotidien des habitants. À l'image des avenues Foch et de Lattre de Tassigny, les axes de circulation arborés sont des supports de continuités écologiques.



Au sein de l'armature urbaine du SCoTAM, Nouvelle Ville s'inscrit comme un quartier de Metz au cœur de la métropole. De nombreux équipements administratifs, patrimoniaux, culturels et économiques lui font jouer un rôle majeur dans le rayonnement de la métropole messine. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.



Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- affirmer le rayonnement métropolitain du cœur d'agglomération sur les dimensions économiques, administratives, patrimoniales et culturelles ;
- valoriser les pôles d'échanges multimodaux interfaces aux réseaux de transports régionaux et nationaux ;
- préserver les espaces à enjeux pour la biodiversité : ripisylves de la Moselle et du canal, nature en ville ;
- développer un espace de promenade sur le pourtour du cœur d'agglomération ;
- conserver et mettre en valeur les qualités paysagères et patrimoniales de la ville.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Jardin et parc
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone d'équipement
- Centre ancien (PSMV)
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Parc



Jun 2019
0 100 200 m
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

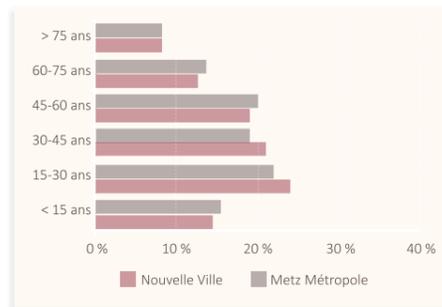
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



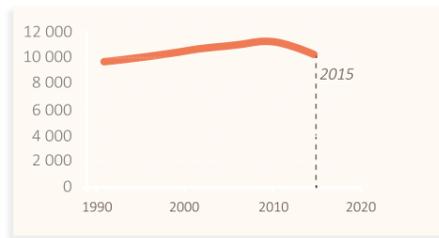
10 112
habitants
(4,6 % de Metz Métropole)

5 170
ménages

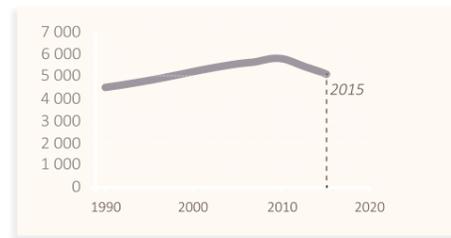
1,9
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

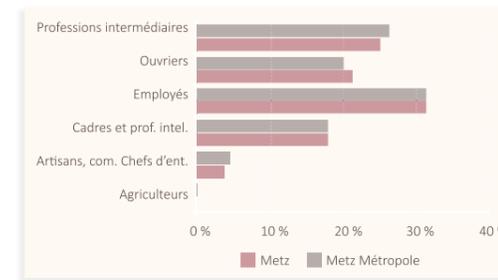


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

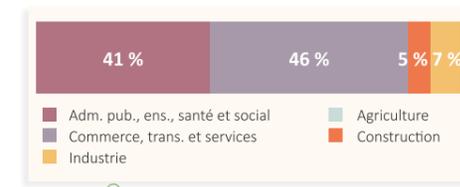
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

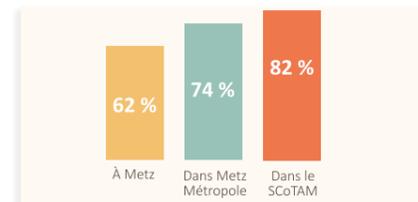
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



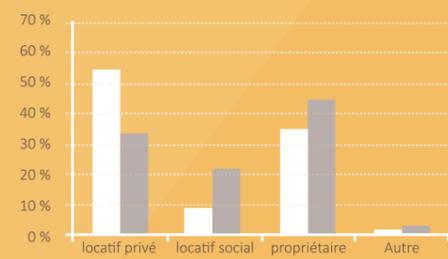
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

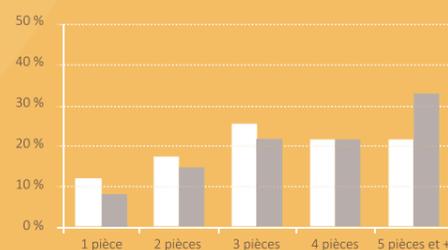


■ Nouvelle Ville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,4 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

5 170 résidences principales
(5,1 % de Metz Métropole)

4,9 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

19,6 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

536 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



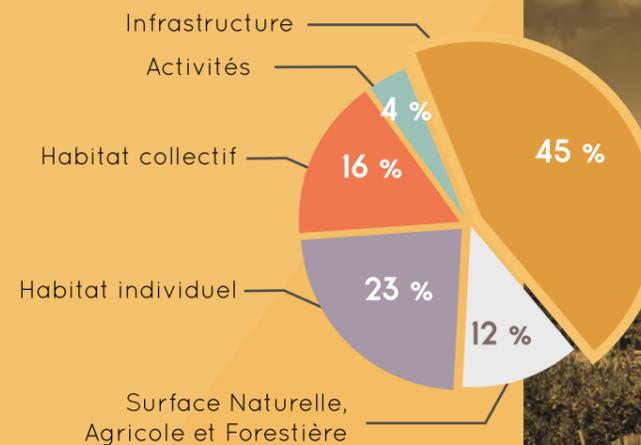
> Révision générale du PLU prescrite en février 2017

> Opération de renouvellement urbain Cœur Impérial (environ 450 logements)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Nouvelle Gare (MH - 1908)
- > Ancienne Gare (1878)
- > Hôtel des Postes (1911)
- > Église Sainte-Thérèse (1932)
- > Place Raymond Mondon (début XX^e siècle)
- > Place Maud'Huy (1871)
- > Square Dornès (XIX^e siècle)
- > Square Chanoine Martin (fin XX^e siècle)
- > Plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV)



METZ PLANTIÈRES-QUEULEU



EN BREF



Le quartier de Plantières-Queuleu est une ancienne commune rattachée à la ville-centre en 1906. Positionné en faubourg de Metz, il s'est longtemps caractérisé par ses activités agricoles et maraîchères, dont une partie subsiste toujours. Le quartier est bordé par la Voie-Rapide-Est et la Seille. Au sud, le fort de Queuleu et le parc du Pas du Loup marquent la transition vers Grigy et Magny. Les deux lignes Mettis et la ligne structurante L4 relient le quartier à la rive gauche de la Moselle et à la façade-est de la métropole. La passerelle du Graouilly a considérablement amélioré les liaisons piétonnes vers le quartier de l'Amphithéâtre.



Situé sur un promontoire naturel, le quartier est composé d'un patrimoine bâti varié d'anciennes maisons maraîchères, d'immeubles, d'hôtels particuliers et de villas bourgeoises datant notamment de la période d'Annexion. Malgré une urbanisation croissante dans la seconde moitié du XX^e siècle, le quartier a conservé de nombreux cours d'îlot végétalisés, véritables espaces de respiration au cœur du tissu urbain.



Plantières-Queuleu s'inscrit dans l'armature écologique de la métropole à travers les Trames vertes et bleues de la Seille et de la Cheneau, mais également du réservoir de biodiversité du fort de Queuleu. Mis au service des résidents, ce patrimoine naturel et semi-naturel participe à la qualité de vie et à l'attractivité du quartier.



Dans l'armature urbaine du SCoTAM, Plantières-Queuleu s'inscrit comme un quartier de Metz en cœur d'agglomération. Il accueille plusieurs équipements à fort rayonnement comme la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle, le lycée Robert Schuman ou la Maison de l'orchestre de Metz. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

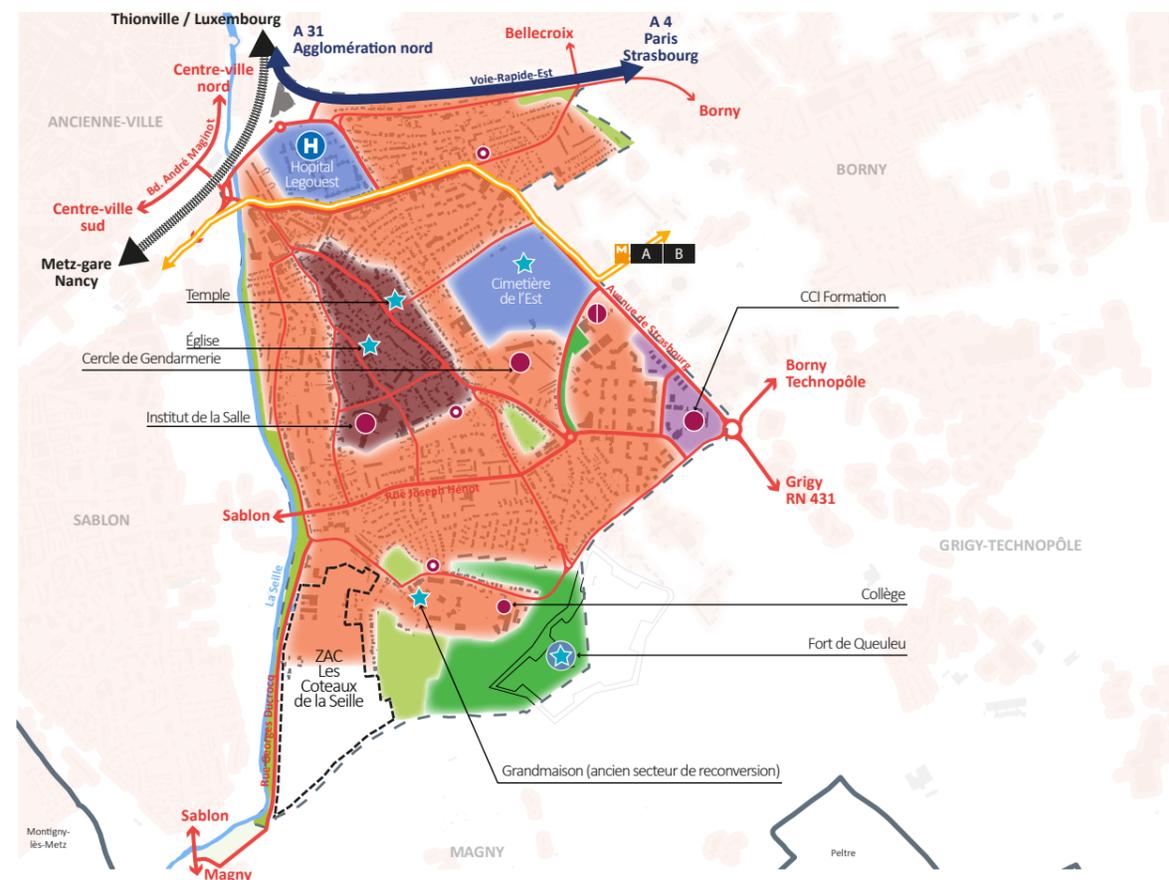


Dans le cadre de son projet de PADD, Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- accompagner la dynamique des projets qui affirment le rayonnement métropolitain et qui contribuent à la transformation de l'image du territoire ;
- maintenir l'accessibilité pour tous de la ville-centre et les liens entre les pôles structurants ;
- préserver et mettre en valeur les qualités paysagères et patrimoniales de la ville ainsi que ses points de vue remarquables ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- prévoir des extensions maîtrisées de l'enveloppe urbaine ;
- préserver l'armature écologique et conforter la nature en ville.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur ancien
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone d'équipement
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Mettis
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Jun 2019
0 200 400 m
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017. La finalisation de la ZAC des Coteaux de la Seille constitue pour le moment l'élément principal en matière de perspectives de développement.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

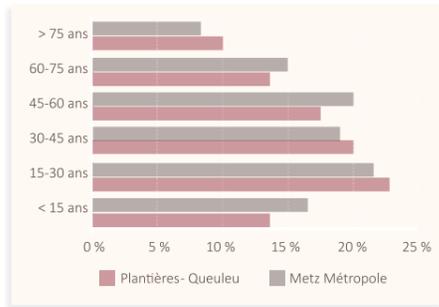
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



14 889
habitants
(6,7 % de Metz Métropole)

7 629
ménages

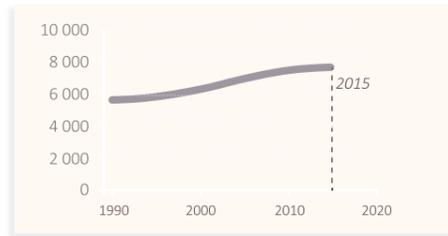
1,9
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

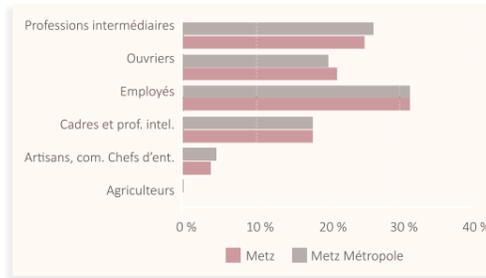


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

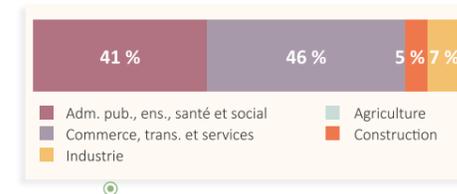
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

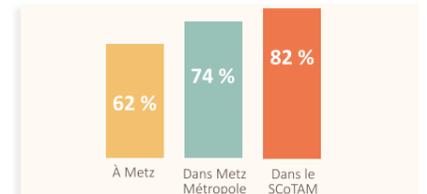
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



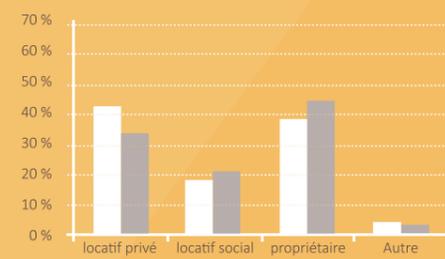
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

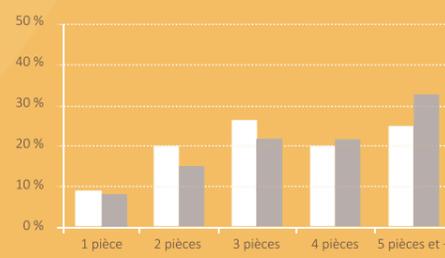


■ Plantières-Queuleu ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

7 629 résidences principales
(7,5 % de Metz Métropole)

16,7 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

9,7 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

1 442 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Atlas des Zones Inondables de la Seille
- > Mouvement de terrains

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

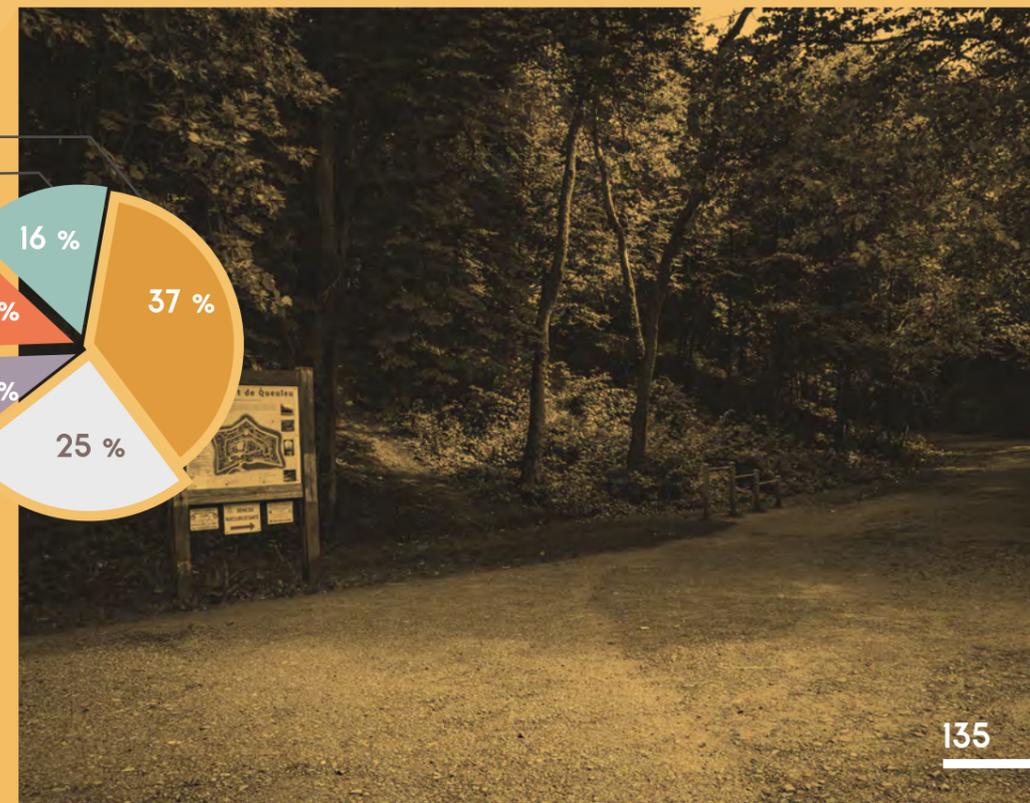
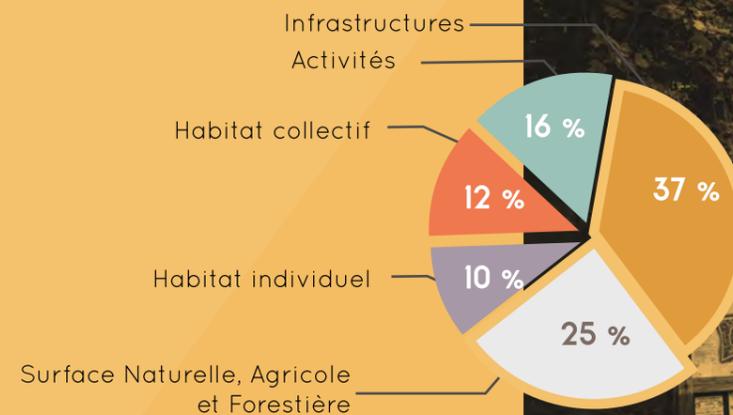


- > Révision générale du PLU prescrite en février 2017
- > ZAC des Coteaux de la Seille (170 000 m² de logements + 15 000 m² de commerces et services + 2 ha d'espaces verts)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église de l'Immaculée Conception (début XX^e siècle)
- > Temple protestant (1904)
- > Hôpital Legouest (début XX^e siècle)
- > Fort de Queuleu (fin XIX^e siècle)
- > Cimetière de l'Est (1832)



METZ SABLON



EN BREF



Le quartier du Sablon correspond à l'ancienne commune du même nom, rattachée à la ville-centre en 1914. Bordé par la voie ferrée, la gare de Metz-ville et la vallée de la Seille, le quartier est séparé du tissu urbain de la commune. Cette situation a pour conséquence une multiplication de ponts et autres ouvrages afin de garantir sa bonne mise en relation avec la ville. En outre, le Sablon bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun avec notamment le passage de la ligne Mettis au nord.



Positionné aux portes de l'ancienne-ville, le Sablon accueillait l'amphithéâtre de l'antique Divodurum sur sa partie nord. Avec l'arrivée du chemin de fer à Metz, l'urbanisation de ce faubourg s'est accélérée, notamment sous la période d'Annexion. Les activités maraîchères ont progressivement laissé place à des immeubles de style allemand. Le projet de reconversion urbaine de la ZAC de l'Amphithéâtre est l'une des opérations phares actuellement menées sur la métropole. Composé d'équipements structurants, d'activités commerciales et tertiaires et d'un vaste programme de logements, ce nouveau morceau de ville confortera, à terme, les fonctions métropolitaines du cœur d'agglomération.



Le quartier du Sablon est fortement urbanisé, mais conserve de nombreux cœurs d'îlots végétalisés et parcs publics arborés. Sur sa frange est, le Sablon est traversé par l'une des principales continuités écologiques de la métropole : la Seille. Ce cours d'eau, couplé aux jardins Jean-Marie Pelt, constitue un espace de nature structurant et un véritable atout pour la qualité de vie du quartier.



Le Sablon s'inscrit comme un quartier de Metz dans le cœur métropolitain, au centre du SCoTAM. En accueillant de nombreux équipements, il joue un rôle majeur dans le rayonnement métropolitain. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

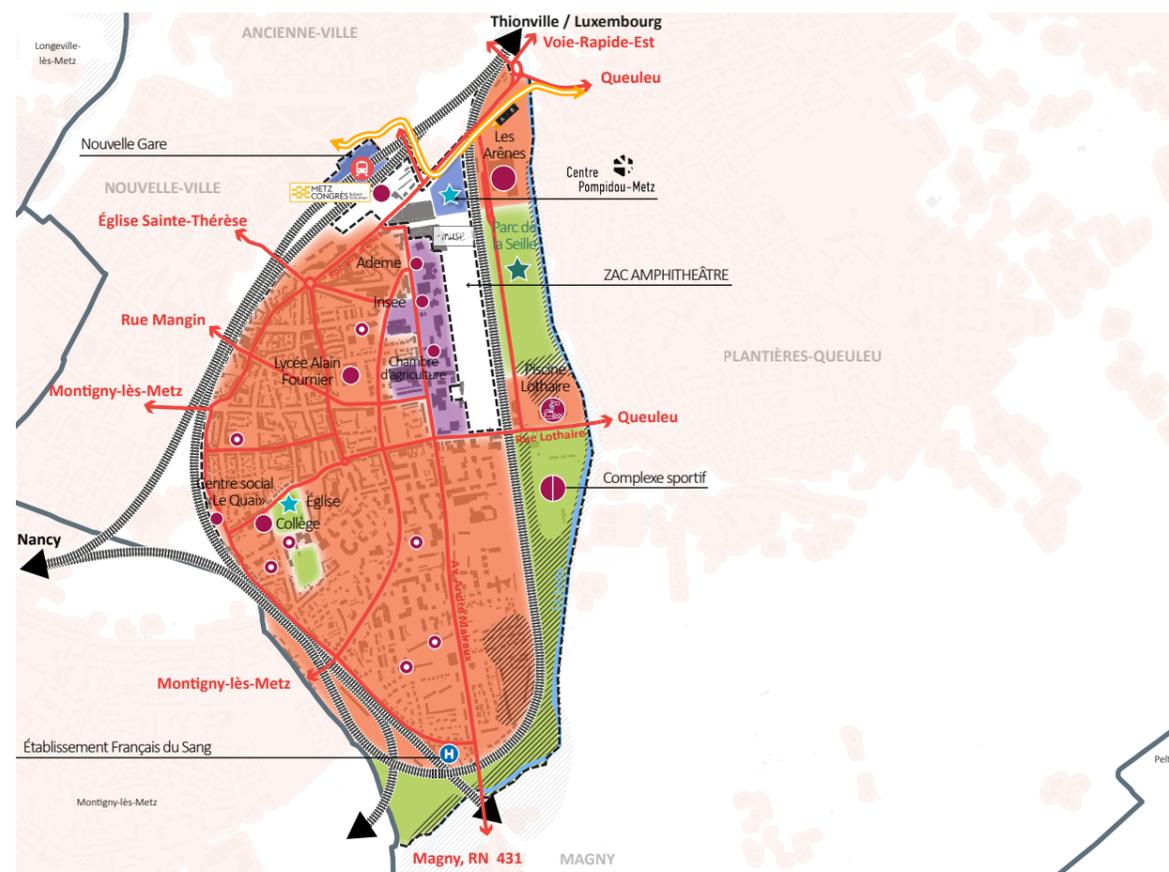


Dans le cadre de son PADD, la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique de la commune et de la métropole :

- accompagner la dynamique des projets qui affirment le rayonnement métropolitain, et contribuer à l'extension du cœur d'agglomération vers le sud du centre-ville notamment ;
- valoriser les échanges multimodaux autour de la gare de Metz-ville et le partage modal sur les axes structurants ;
- préserver les sites présentant un enjeu fort pour la biodiversité ;
- contribuer au renforcement de l'armature urbaine messine en affirmant le rôle de faubourg, espace-relais aux portes du centre-ville proposant services et commerces aux habitants.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Jardin et prairie
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Zone d'équipement
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Gare
- Mettis
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif
- Parc



Juin 2019
0 100 200 m
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017. La finalisation de la ZAC de l'Amphithéâtre constitue pour le moment l'élément principal en matière de perspectives de développement.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



16 300

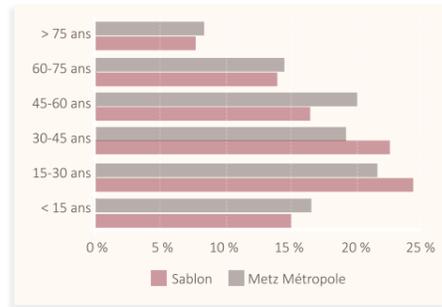
habitants
(7.4 % de Metz Métropole)

8 766

ménages

1,8

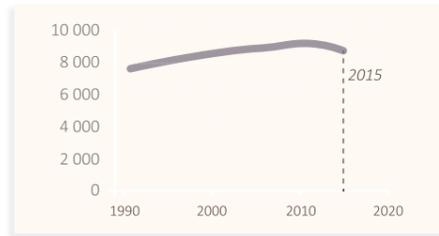
personnes/ménage
(2.1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



67,8 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70.5 % à Metz Métropole)

18,7 %

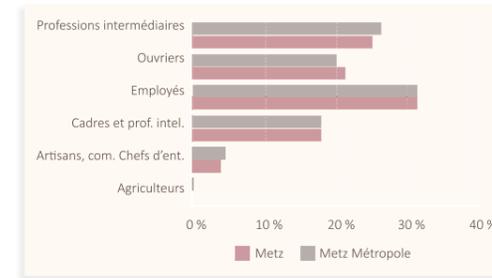
taux de chômage des 15-64 ans
(15.9 % à Metz Métropole)

75 537

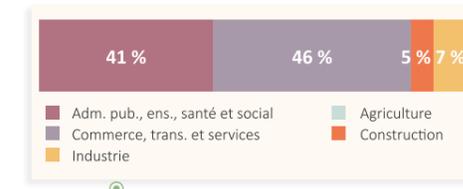
emplois sur la commune

7,4 %

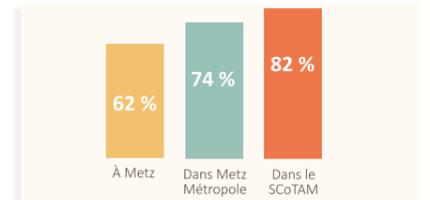
travailleurs frontaliers
(6.6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



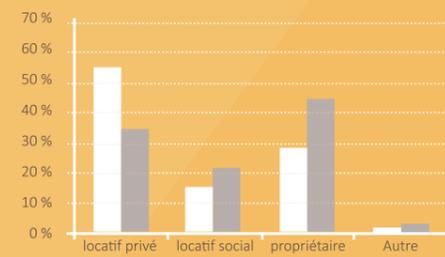
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

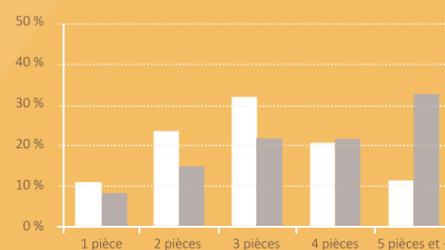


■ Sablon ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,1 pièces par logement (moyenne)
(3.8 à Metz Métropole)

8 766 résidences principales
(8.6 % de Metz Métropole)

4,5 % logements individuels
(3.3 % à Metz Métropole)

15,9 % vacance
(10.2 % à Metz Métropole)

1 738 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Seille
- > Transport matières dangereuses liées aux voies ferrées et à la gare de triage du Sablon

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

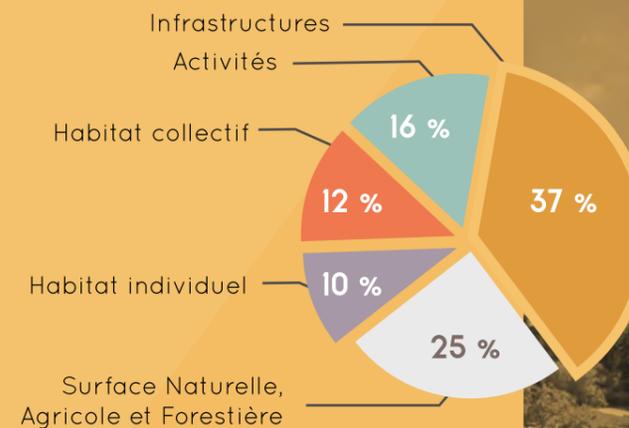


- > Révision générale du PLU prescrite en février 2017
- > ZAC Amphithéâtre (centre commercial « Muse » 1 700 logements, 7 000 emplois, hôtel « Starck » complexe cinématographique)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Saint-Fiacre (début XX^e siècle)
- > Pont Amos (1906)
- > Centre Pompidou-Metz (2010)
- > Centre Congrès Robert Schuman (2018)



MONTIGNY-LÈS-METZ



EN BREF



Commune du cœur métropolitain, Montigny-lès-Metz est située dans la continuité urbaine de la ville-centre. Elle est bordée par la Moselle à l'ouest et la Seille sur sa frange est. Totalement intégrée au tissu urbain, la ville est traversée par les rues de Pont-à-Mousson et du Général Franiatte, qui constituent les deux grandes entrées urbaines connectant les territoires du sud et du centre de la métropole. Traversée par l'A31, Montigny-lès-Metz ne dispose cependant pas d'accès direct. Trois lignes structurantes du réseau de transports en commun Le Met' desservent la commune.



Village maraîcher aux portes de Metz jusqu'au XVIIIe siècle, Montigny-lès-Metz s'est progressivement développée autour des activités religieuses, militaires et ferroviaires. Le faisceau des voies ferrées scinde le territoire communal en deux grands secteurs : Montigny-bas et Montigny-haut. Bien qu'elle soit majoritairement urbanisée, la commune préserve deux espaces à dominante naturelle et agricole dans les vallées de la Moselle et de la Seille, représentant environ un tiers de sa superficie. Montigny-lès-Metz compte de nombreux édifices et ensembles architecturaux remarquables comme le château de Courcelles et son parc, les églises Saint-Joseph et Sainte-Jeanne-d'Arc ou le quartier de la Vacquinière.



La commune est inscrite dans les grands paysages de la métropole et dispose de points de vue incontournables sur le Mont-Saint-Quentin, les vallées de la Seille et de la Moselle qui constitue une continuité écologique structurante pour la commune. Le bras-mort de la Moselle, le canal de Jouy, ainsi que différents plans d'eau composent également le patrimoine naturel ou semi-naturel du territoire. Montigny-lès-Metz se caractérise par une forte présence de la nature en ville, où se succèdent des jardins publics et familiaux, des parcs urbains et de nombreux alignements d'arbres remarquables.

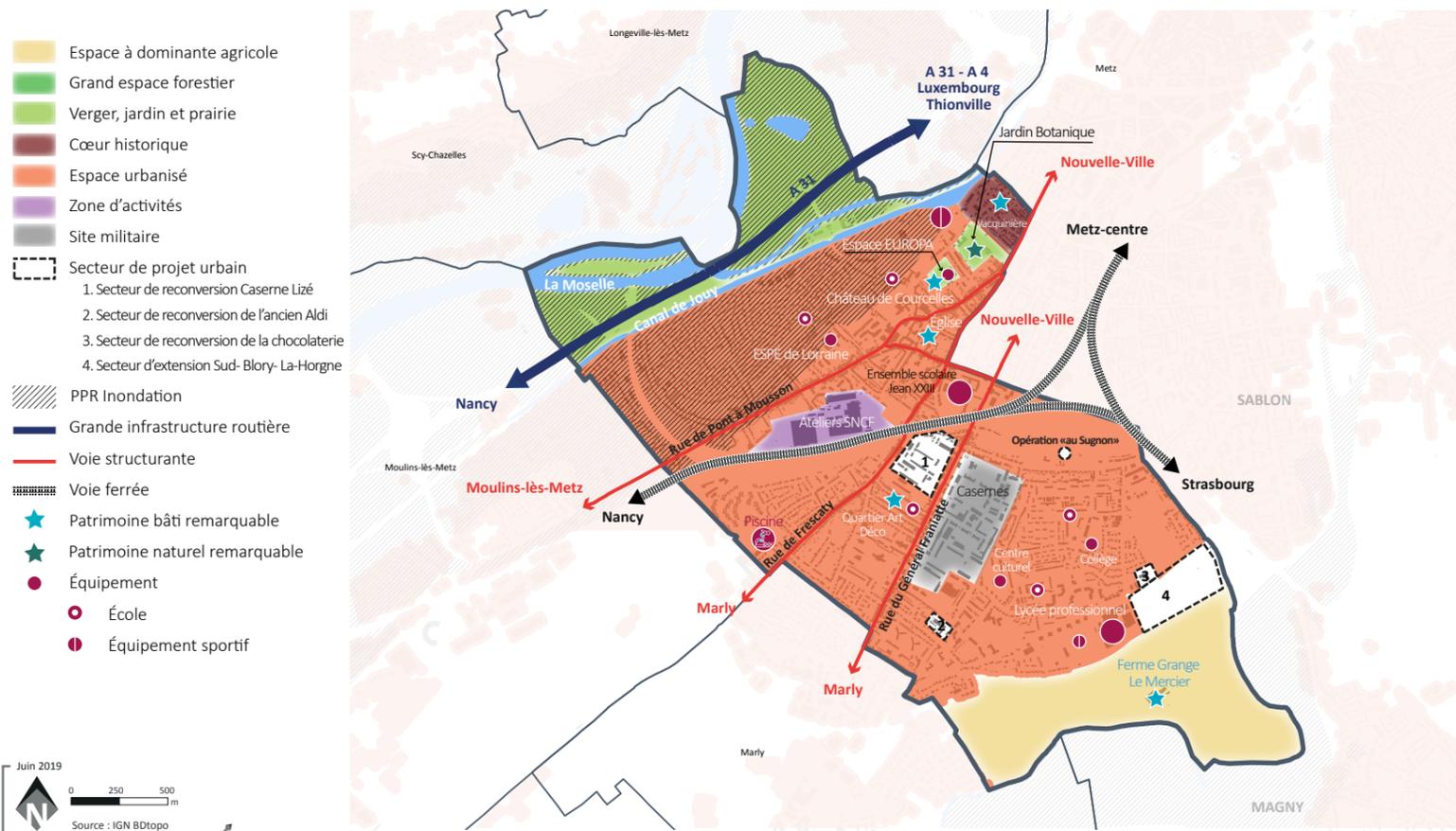


Identifiée comme Pôle Urbain d'Équilibre dans l'armature urbaine du SCoTAM, la commune dispose d'un PLU approuvé le 23 mars 2017.



À travers son PADD, la commune s'est fixée plusieurs objectifs parmi lesquels : le maintien et la diversification des activités à fort rayonnement, la préservation des patrimoines naturels et bâtis, l'amélioration de la mixité urbaine et sociale, et la promotion des services de proximité (commerces, déplacements doux, nature en ville). La commune souhaite également mobiliser son important potentiel de renouvellement urbain (ancien site militaire Lizé et opérations ponctuelles) pour renforcer les liens entre les deux secteurs de la commune, améliorer la perméabilité du tissu urbain ainsi que la mixité fonctionnelle. En complément, Montigny-lès-Metz a choisi de conserver un secteur urbanisable au sud de son territoire. Cet espace constitue une alternative au potentiel de développement issu des sites de reconversion.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Reconversion de l'ancien quartier militaire Lizé (OAP - 5,5 ha)

Reconversion de l'ancienne chocolaterie - chemin de Blory (OAP - 1 ha)

Urbanisation du secteur Sud Blory - La Horgne (OAP - 11,5 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



21 430

habitants

(9,7 % de Metz Métropole)

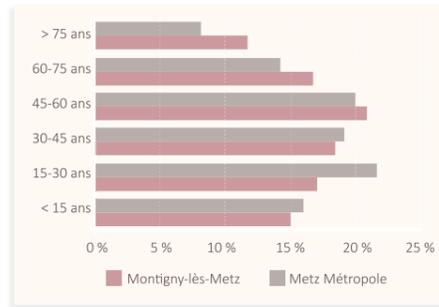
10 870

ménages

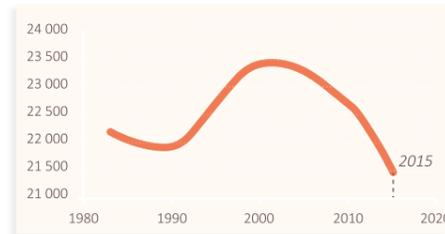
1,9

personnes/ménage

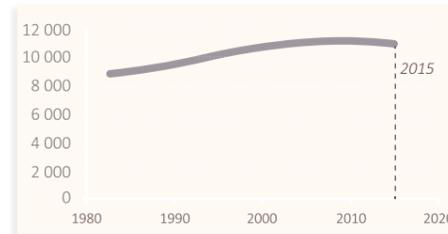
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



75,2 %

taux d'activité des 15-64 ans

(70,5 % à Metz Métropole)

14,3 %

taux de chômage des 15-64 ans

(15,9 % à Metz Métropole)

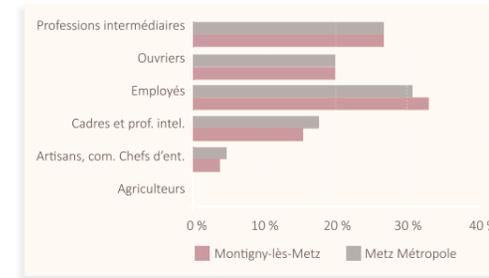
5 427

emplois sur la commune

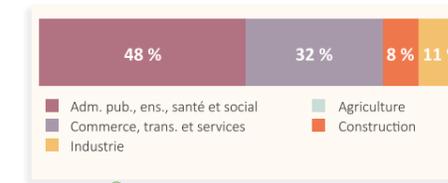
4,3 %

travailleurs frontaliers

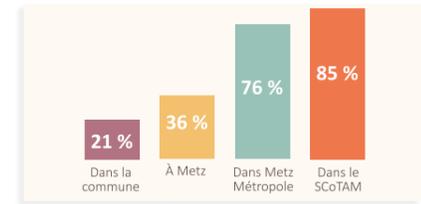
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



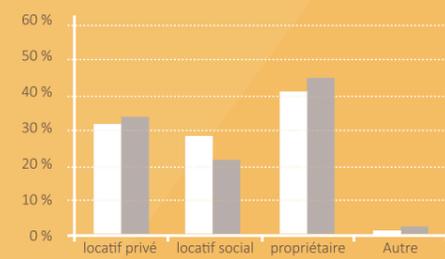
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

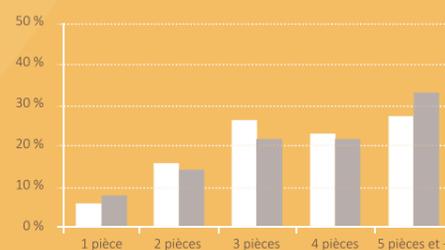


■ Montigny-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,7 pièces par logement (moyenne)

(3,8 à Metz Métropole)

10 870 résidences principales

(10,7 % de Metz Métropole)

22 % logements individuels

(33 % à Metz Métropole)

7,8 % vacance

(10,2 % à Metz Métropole)

3 414 logements sociaux (2017)

(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> PPR inondation (Moselle et Seille)

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Agenda 21

> Opération « Au Sugnon » (105 logements)

> Renouvellement urbain du site Aldi (équipement médico-social / 75 logements)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Espace Europa-Courcelles (AVAP - SPR Château et parc de Courcelles)

> Chapelle Saint-Privat

> Églises Saint-Joseph et Sainte-Jeanne d'Arc

> Temple protestant

> Établissements scolaires Jean XXIII

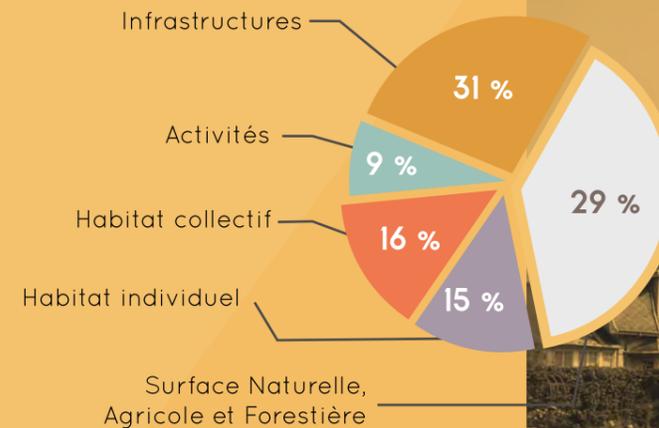
> Ferme Grange-le-Mercier

> Quartier Vacquinière

> Jardin Botanique

> Tour Charles Quint (ruine)

OCCUPATION DU SOL

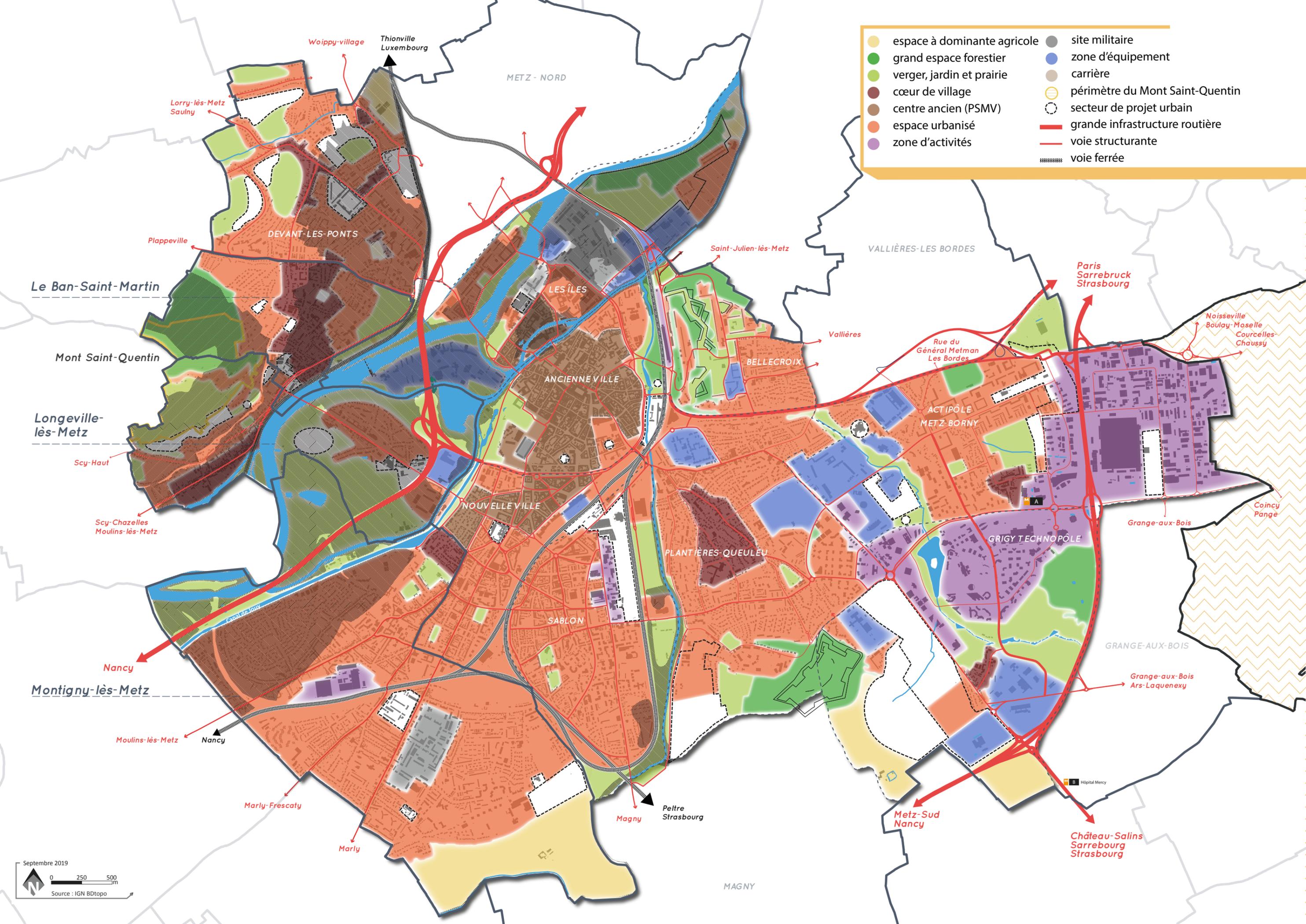


Surface totale de la commune **670 HA**

Surface agricole utile (SAU) **110 HA**

Sièges d'exploitation agricole **2**





- | | |
|---|--|
| ● espace à dominante agricole | ● site militaire |
| ● grand espace forestier | ● zone d'équipement |
| ● verger, jardin et prairie | ● carrière |
| ● cœur de village | périmètre du Mont Saint-Quentin |
| ● centre ancien (PSMV) | secteur de projet urbain |
| ● espace urbanisé | — grande infrastructure routière |
| ● zone d'activités | — voie structurante |
| | voie ferrée |





AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE
2019

Directeur de publication
Patricia Gout

Équipe rédaction
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

Traitement statistique
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine
Schloutp

Conception et création
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,
Kevin Rodeghiero


Metz
Métropole


INSPIRE
METZ

www.aguram.org

   @aguram